

UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT  
Geneva

**GUIDE TO UNCTAD PUBLICATIONS, 2001**

A selection of the reports and studies published during 2001

---

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT  
Genève

**GUIDE DES PUBLICATIONS DE LA CNUCED, 2001**

Choix de rapports et d'études publiés en 2001

---

CONFERENCIA DE LAS NACIONES UNIDAS SOBRE COMERCIO Y DESARROLLO  
Ginebra

**GUIA DE PUBLICACIONES DE LA UNCTAD, 2001**

Principales informes y estudios publicados en 2001

---

UNITED NATIONS  
New York and Geneva  
2001

NATIONS UNIES  
New York et Genève  
2001

NACIONES UNIDAS  
Nueva York y Ginebra  
2001

UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT  
Geneva

**GUIDE TO UNCTAD PUBLICATIONS, 2001**

A selection of the reports and studies published during 2001

---

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT  
Genève

**GUIDE DES PUBLICATIONS DE LA CNUCED, 2001**

Choix de rapports et d'études publiés en 2001

---

CONFERENCIA DE LAS NACIONES UNIDAS SOBRE COMERCIO Y DESARROLLO  
Ginebra

**GUIA DE PUBLICACIONES DE LA UNCTAD, 2001**

Principales informes y estudios publicados en 2001

---

UNITED NATIONS  
New York and Geneva  
2001

NATIONS UNIES  
New York et Genève  
2001

NACIONES UNIDAS  
Nueva York y Ginebra  
2001

**SECTION FRANÇAISE**  
**Table des matières**

	<i>Page</i>
Notes explicatives.....	66
I. DOCUMENTS DE BASE.....	67
II. MONDIALISATION ET STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT .....	72
A. Politiques macroéconomiques et politiques de développement .....	72
B. Mondialisation, financement et développement durable .....	73
C. Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) .....	73
D. Activités centrales de statistique.....	74
E. Développement de l'Afrique.....	75
F. Assistance au peuple palestinien .....	76
III. COMMERCE INTERNATIONAL DES BIENS ET SERVICES, ET DES PRODUITS DE BASE .....	77
A. Préparation des futures négociations commerciales multilatérales: Initiatives de négociation .....	77
B. Problèmes fondamentaux relatifs au commerce international.....	78
C. Produits de base .....	82
D. Droit et politique de la concurrence et protection des consommateurs.....	85
E. Commerce, environnement et développement.....	90
F. Système généralisé de préférences.....	92
G. Information sur les mesures de réglementation commerciale .....	93
H. Diplomatie commerciale.....	93
IV. INVESTISSEMENT, TECHNOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES.....	93
A. Investissements internationaux.....	93
B. Politiques relatives à l'investissement et renforcement des capacités .....	99
C. Développement des entreprises et parité entre les sexes .....	100
D. Science et technique au service du développement.....	107
V. INFRASTRUCTURE DES SERVICES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET EFFICACITÉ COMMERCIALE.....	110
A. Logistique commerciale.....	110
B. Facilitation du commerce.....	115
C. Commerce électronique .....	118
VI. PAYS LES MOINS AVANCÉS, PAYS EN DÉVELOPPEMENT SANS LITTORAL ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT INSULAIRES.....	119
VII. COOPÉRATION TECHNIQUE.....	131
VIII. DOCUMENTS DE TRAVAIL .....	134
IX. OCCASIONAL PAPERS (ÉTUDES SPÉCIALES) .....	134
X. DOCUMENTS DE TRAVAIL – SÉRIE G-24 .....	134

### Notes explicatives

1. Le *Guide des publications de la CNUCED, 2001* indique, par matière, la cote et le titre des principaux rapports et études publiés en 2001. Il est divisé en quatre parties : texte anglais, texte français, texte espagnol et texte arabe.
2. Les publications de la CNUCED portant un numéro de vente peuvent être commandées à la Section des ventes et de la commercialisation de l'Organisation des Nations Unies, New York, N.Y. 10017, États-Unis, (courrier électronique: [publications@un.org](mailto:publications@un.org)), à la Section de vente et commercialisation, Organisation des Nations Unies, 1211 Genève 10, Suisse (courrier électronique: [unpubli@unog.ch](mailto:unpubli@unog.ch)), ou par l'intermédiaire de certaines librairies agréées. Veuillez indiquer le numéro de vente dans la commande, qui est payable en dollars des États-Unis ou l'équivalent en monnaies convertibles, sans oublier de donner votre adresse. Les demandes d'abonnement (US\$ 300) doivent aussi être adressées à la Section de vente et commercialisation de l'Organisation des Nations Unies, à New York ou à Genève.
3. Pour plus d'informations veuillez consulter la bibliothèque virtuelle sur le site: <http://www.unctad.org/fr/pub>. Quelques exemplaires des documents de la CNUCED peuvent être obtenus, dans la limite des stocks disponibles, auprès du Service de références de la CNUCED, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse (courrier électronique: [reference.service@unctad.org](mailto:reference.service@unctad.org)).
4. Les documents de la CNUCED, comme ceux des Nations Unies, peuvent être consultés dans tous les centres d'information des Nations Unies et bibliothèques dépositaires des publications des Nations Unies. Des exemplaires du *Guide des publications CNUCED* peuvent être obtenus par les administrations publiques nationales, les universités, les instituts de recherche et établissements analogues qui en ont besoin aux fins de référence, auprès du Service de références de la CNUCED à l'adresse suivante: UNCTAD/IRRS, 8-14, Avenue de la Paix, 1211 Genève 10, Suisse.
5. Les documents publiés par la CNUCED existent sous forme de microfiches en anglais et en français (2,50 dollars la fiche argentique et 2 dollars la fiche diazo).

## I. DOCUMENTS DE BASE

### Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés Bruxelles (Belgique), 14-20 mai 2001

- A/CONF.191/IPC/16 *Rapport du Groupe de haut niveau chargé d'évaluer les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés.*
- A/CONF.191/IPC/18 et Corr.1 *Résumé des principaux obstacles au développement et des mesures à prendre pendant la décennie 2001-2010, définis lors des préparatifs nationaux de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.*
- A/CONF.191/3 *Rapport du Comité préparatoire intergouvernemental de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés sur les travaux de sa deuxième session. (New York, 5-9 février 2001)*
- A/CONF.191/5 *Rapport du Comité préparatoire intergouvernemental de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés sur les travaux de sa troisième session. (New York, 2-6 avril 2001)*
- A/CONF.191/7 *Contribution de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Note du secrétariat.*
- A/CONF.191/8 *Message parlementaire à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Adopté par le Conseil de l'Union interparlementaire à La Havane, le 7 avril 2001. [En anglais et français seulement]*
- A/CONF.191/9 et Corr.1 *Déclaration ministérielle des pays les moins avancés, à la veille de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. (Bruxelles, 13 mai 2001)*
- A/CONF.191/11 *Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. Adopté par la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés le 20 mai 2001.*
- A/CONF.191/12 *Déclaration de Bruxelles. Adoptée par la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.*

A/CONF.191/13 *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.* (Bruxelles, Belgique, 14-20 mai 2001)

**Conférence des Nations Unies sur le jute et les articles en jute, 2001  
Genève, 12-13 mars 2001**

TD/JUTE.4/6 *Accord portant mandat du groupe d'étude international du jute, 2001.*

**Conférence des Nations Unies sur le cacao, 2001  
Genève, 26 février-2 mars 2001**

TD/COCOA.9/7 et Corr.1 *Accord international de 2001 sur le cacao.*

**Conseil du commerce et du développement**

*Sessions ordinaires*

TD/B/47/11 (Vol. II) *Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa quarante-septième session* (Genève, 9-20 octobre 2000). Vol. II : Résumé des débats.

TD/B/48/18 (Vol. I) *Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa quarante-huitième session* (Genève, 1<sup>er</sup>-12 octobre 2001). Vol. I: Rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies.

TD/B/47/12 *Regional Integration and the Global Economy: High-level segment of the forty-seventh session of the Trade and Development Board 16 October 2000* (L'intégration régionale et l'économie mondiale: débat de haut niveau de la quarante-septième session du Conseil du commerce et du développement, 16 octobre 2000). [En anglais seulement]

*Réunions directives*

TD/B/EX(26)/3 *Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa vingt-sixième réunion directive.* (Genève, 10 avril 2001)

TD/B/EX(27)/3 *Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa vingt-septième réunion directive* (Genève, 19 juillet 2001)

*Réunion d'experts gouvernementaux de pays en développement sans littoral et de pays*

***en développement de transit ainsi que de représentants de pays donateurs et d'organismes de financement et de développement 30 juillet-3 août 2001***

TD/B/48/10  
TD/B/LDC/AC.1/18

*Rapport de la cinquième réunion d'experts gouvernementaux de pays en développement sans littoral et de pays en développement de transit ainsi que de représentants de pays donateurs et d'organismes de financement et de développement. (New York, 30 juillet-3 août 2001)*

***Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme***

TD/B/48/2  
TD/B/WP/138

*Rapport du Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme sur sa trente-septième session (première partie). (Genève, 15-19 janvier 2001)*

TD/B/48/7  
TD/B/WP/140

*Rapport du Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme sur la reprise de sa trente-septième session. (Genève, 11-12 juin 2001)*

TD/B/48/19  
TD/B/WP/147

*Rapport du Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme sur sa trente-huitième session. (Genève, 17-20 septembre 2001)*

***Commissions***

***Commission du commerce des biens et services, et des produits de base***

TD/B/48/6  
TD/B/COM.1/40

*Rapport de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base sur sa cinquième session. (Genève, 19-23 février 2001 et 23 mars 2001)*

***Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes***

TD/B/48/4  
TD/B/COM.2/31

*Rapport de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes sur sa cinquième session. (Genève, 12-16 février 2001)*

***Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement***

TD/B/48/3  
TD/B/COM.3/37

*Rapport de la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement sur sa cinquième session. (Genève, 22-26 janvier 2001)*

***Commission de la science et de la technique au service du développement***

E/2001/31

*Commission de la science et de la technique au service du*

E/CN.16/2001/9 *développement: Rapport sur la cinquième session* (28 mai – 1<sup>er</sup> juin 2001). Conseil économique et social – Documents officiels, 2001. Supplément n° 11

### **Réunions d'experts**

#### ***Commission du commerce des biens et services, et des produits de base***

TD/B/COM.1/41  
TD/B/COM.1/EM.15/3 *Rapport de la Réunion d'experts sur les moyens de renforcer les capacités de production et d'exportation de produits agricoles et alimentaires des pays en développement, y compris de produits très spécialisés tels que des produits écologiques.*(Genève, 6-18 juillet 2001)

TD/B/COM.1/42  
TD/B/COM.1/EM.16/3 *Rapport de la Réunion d'experts sur les services énergétiques dans le commerce international et leurs incidences sur le développement.* (Genève, 23-25 juillet 2001)

TD/B/COM.1/43  
TD/B/COM.1/EM.17/4 *Rapport de la Réunion d'experts sur les intérêts des consommateurs, la compétitivité, la concurrence et le développement.* (Genève, 17-19 octobre 2001)

#### ***Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes***

TD/B/COM.2/33  
TD/B/COM.2/EM.9/3 *Rapport de la Réunion d'experts sur les accords internationaux pour le transfert de technologie: meilleures pratiques en matière d'accès et mesures visant à encourager le transfert de technologie en vue de renforcer les capacités dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés.* (Genève, 27-29 juin 2001)

TD/B/COM.2/34  
TD/B/COM.2/ISAR/13 *Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication sur sa dix-huitième session.* (Genève, 10-12 septembre 2001)

TD/B/COM.2/35  
TD/B/COM.2/EM.10/3 *Rapport de la Réunion d'experts sur l'incidence des politiques en matière d'IED sur l'industrialisation, l'entrepreneuriat local et l'expansion des capacités de production.* (Genève, 5-7 novembre 2001)

#### ***Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement***

TD/B/COM.3/38  
TD/B/COM.3/EM.12/3 *Rapport de la Réunion d'experts sur le commerce électronique et les services de transports internationaux:*



- meilleures pratiques pour accroître la compétitivité des pays en développement.* (Genève, 26-28 septembre 2001)
- TD/B/COM.3/39  
TD/B/COM.3/EM.13/3 *Rapport de la Réunion d'experts sur l'amélioration de la compétitivité des PME dans les pays en développement:*
- contribution du financement, y compris du financement électronique, au développement des entreprises.* (Genève, 22-24 octobre 2001)
- TD/B/COM.3/40  
TD/B/COM.3/EM.14/3 *Rapport de la Réunion d'experts sur l'intégration des questions de parité entre les sexes dans une optique de promotion économique et sociale.* (Genève, 14-16 novembre 2001)

**Publications annuelles ou paraissant à certains intervalles:**

- UNCTAD/TDR/2001  
(n° de vente F.01.II.D.10) *Rapport sur le commerce et le développement, 2001: Tendances et perspectives mondiales. Architecture financière.*
- UNCTAD/TDR/2001  
(Aperçu général) *Rapport sur le commerce et le développement, 2001: Aperçu général par le Secrétaire général de la CNUCED.*
- UNCTAD/WIR/2001  
(n° de vente E.01.II.D.12) *World Investment Report 2001: Promoting Linkages* (Rapport sur l'investissement dans le monde 2001: Vers de nouvelles relations interentreprises). [En anglais seulement]
- UNCTAD/WIR/2001/  
Overview *Rapport sur l'investissement dans le monde 2001: Vers de nouvelles relations interentreprises. Vue d'ensemble par le Secrétaire général de la CNUCED.*
- UNCTAD/RMT/(2001)  
(n° de vente E.01.II.26) *Review of Maritime Transport 2001* (Étude sur les transports maritimes 2001). [En anglais seulement]
- UNCTAD/EDM/19 *Rapport annuel de la CNUCED, 2000.*
- UNCTAD/GP/2001 *Guide des publications de la CNUCED, 2001.* [Quadrilingue, anglais/français/espagnol/arabe]

## II. MONDIALISATION ET STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT

### A. Politiques macroéconomiques et politiques de développement

- UNCTAD/TDR/2001  
(n° de vente F.01.II.D.10) *Rapport sur le commerce et le développement, 2001: Tendances et perspectives mondiales. Architecture financière.* Ce rapport de la CNUCED présente un certain nombre de propositions visant à promouvoir la réforme de l'architecture financière internationale. Il examine les aspects suivants: le régime de change et les possibilités de coopération monétaire régionale; la nécessité de mécanismes de restructuration de la dette extérieure; la gestion de la finance internationale et la réforme du FMI; le rôle des normes et de la réglementation dans la prévention des crises financières et le renforcement de la stabilité financière, notamment sur les marchés émergents. Le rapport analyse également les résultats de l'économie mondiale, étudie les perspectives de croissance et de développement et formule des observations sur l'évolution du commerce international, le marché des changes, les flux de capitaux internationaux et la dette.
- UNCTAD/TDR/2001  
(Aperçu général) *Rapport sur le commerce et le développement, 2001: Aperçu général par le Secrétaire général de la CNUCED.* Se fondant sur l'analyse approfondie figurant dans le *Rapport sur le commerce et le développement, 2001*, l'aperçu général porte sur les conséquences possibles d'une récession aux États-Unis pour l'économie mondiale, notamment les pays en développement. Concernant le fonctionnement des marchés financiers et monétaires internationaux, il traite également des problèmes économiques et des questions institutionnelles découlant des excès de la libéralisation financière. Des propositions concrètes y sont formulées en vue d'améliorer la gestion et la prévention des crises, notamment par le gel temporaire des remboursements de la dette et de strictes limites en matière d'accès aux ressources du FMI.
- UNCTAD/GDS/Misc.21 *Global Economic Trends and Prospects.* A note by the UNCTAD secretariat (Tendances et perspectives de l'économie mondiale: Note du secrétariat de la CNUCED). Ce document contient une mise à jour de la première partie du *Rapport sur le commerce et le développement, 2001*. Il analyse l'évolution économique mondiale au premier semestre de 2001 et examine les conséquences que les événements du 11 septembre peuvent avoir pour l'économie mondiale, notamment les pays en

développement. Il évalue également la réaction des pouvoirs publics dans les principaux pays industrialisés et propose des mesures complémentaires à prendre au niveau mondial pour remédier aux difficultés accrues que de nombreux pays en développement risquent de rencontrer. [En anglais seulement]

UNCTAD/GDS/MDPB/  
Misc.14

*Globalization and the Labour Market* (La mondialisation et le marché du travail). Document établi par le secrétariat de la CNUCED pour la réunion du Groupe de travail de l'OIT. Dans le contexte de la mondialisation, il examine les facteurs déterminants de l'emploi tant dans les pays développés que dans les pays en développement et en dégage des conclusions pour une stratégie visant à améliorer la situation sur le marché du travail. Il rejette l'idée d'une nette corrélation entre le commerce et la technologie, d'une part, et l'évolution du marché du travail, de l'autre. Si l'aggravation du chômage dans le Nord doit être attribuée à l'accumulation insuffisante de capitaux, l'emploi dans le Sud a pâti de la libéralisation financière. [En anglais seulement]

Français

## B. Mondialisation, financement et développement durable

Issues 9 and 10

*Newsletter on Greenhouse Gas Emissions Trading. Issues 9 and 10, January and May 2001, respectively* (Bulletin des échanges de droits d'émission de gaz à effet de serre. N<sup>os</sup> 9 et 10, janvier et mai 2001, respectivement) [En anglais seulement]

UNCTAD/GDS/GFSB/6  
(n<sup>o</sup> de vente E.00.II.D.3)

*The Conversion of Paris Club Debt: Procedures and Potential* (Conversion de la dette contractée auprès des créanciers du Club de Paris: procédures et possibilités) [En anglais seulement]

## C. Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE)

UNCTAD/GDS/DMFAS/  
Misc.23  
(n<sup>o</sup> de vente E.01.II.D.17)

*Proceedings of the Second Inter-Regional Debt Management Conference. Geneva 3-5 April 2000* (Actes de la deuxième Conférence interrégionale sur la gestion de la dette. Genève, 3-5 avril 2000). Cette publication rassemble les exposés présentés par des experts et des spécialistes de la gestion de la dette au cours de la Conférence interrégionale sur la gestion de la dette qui s'est tenue à Genève en avril 2000. Ces exposés portent sur divers aspects de la gestion de la dette: incidences que les récents

événements survenus sur les marchés financiers ont eues et continuent d'avoir pour les gestionnaires de la dette au XXI<sup>e</sup> siècle; moyens d'adapter les institutions, les procédures et les instruments financiers à la nouvelle architecture financière internationale et rôle du gestionnaire de la dette dans ce processus; utilité générale et incidences de la gestion des risques; nouvelles prescriptions applicables aux outils informatisés de gestion de la dette dans des environnements en pleine évolution. [En anglais seulement]

UNCTAD/GDS/DMFAS/  
Misc.25

*The DMFAS Programme: Annual Report 2000* (Le programme SYGADE: Rapport annuel 2000). Examine les activités du SYGADE pour 2000: exécution de projets SYGADE; maintenance et mise au point du logiciel;

renforcement des capacités d'analyse de la dette; activités de formation; situation financière et financement; renseignement par pays, etc. [En anglais seulement]

#### **D. Activités centrales de statistique**

TD/B/CN.1/CPB/L.88 à L.99  
(série 2001)

*Bulletin mensuel des prix des produits de base*. Vol. XXI, n<sup>os</sup> 1 à 12. Contient les indices des prix et des séries de prix mensuels moyens de 40 produits de base exportés par les pays en développement; disponible depuis 1975. [Trilingue, anglais/espagnol/français]

TD/STAT.26  
(n<sup>o</sup> de vente: E/F.01.II.D.24)

*Manuel de statistiques de la CNUCED 2001*. Contient un ensemble complet de données statistiques de base utiles pour analyser les tendances du commerce mondial et du développement; ce manuel est destiné aux fonctionnaires gouvernementaux, aux universitaires, aux chercheurs et autres personnes intéressées par ces questions. [Bilingue, anglais/français]

TD/STAT.26/CD  
(n<sup>o</sup> de vente: E/F.01.II.D.25)

*Manuel de statistiques de la CNUCED 2001 sur CD-ROM*. La version CD-ROM du Manuel contient un ensemble de données statistiques utiles à l'analyse du commerce mondial, des investissements et du développement, à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux, des universitaires, des chercheurs et autres personnes intéressées par ces questions. Elle est fondée en grande partie sur les versions imprimées traditionnelles du Manuel. Cependant, le CD-ROM contient des séries chronologiques

complètes et des tableaux dans lesquels les données sont présentées sous différentes formes (présentation simultanée des valeurs, des pourcentages et des classements). Les données disponibles sur le CD-ROM peuvent être consultées à l'aide du logiciel de navigation «Beyond 20/20» dont l'utilisation fait l'objet d'un guide de mise en route présenté dans cette brochure. Le navigateur Beyond 20/20 est inclus dans le CD-ROM, avec des instructions faciles à suivre pour l'installation. Les données statistiques sont présentées sous différentes rubriques, dont chacune comporte plusieurs tableaux pluridimensionnels: 1. Valeur, croissance et répartition des exportations et des importations totales; 2. Indices des échanges et des prix des produits; 3. Structure du commerce mondial; 4. Financement international; 5. Quelques indicateurs du développement. [Bilingue, anglais/français]

### ***La base des données en ligne***

Le *Manuel de statistiques* en ligne fournit des données fiables et cohérentes pour mieux appréhender les tendances de l'économie mondiale et du développement. Il présente des chiffres sur les catégories suivantes: a) commerce international des marchandises: valeur, tendances, structure et zones commerciales régionales; b) commerce des services; c) volumes et indices des termes de l'échange; d) prix et indices des prix des produits de base; e) structure des exportations et des importations par produit et par région d'origine et de destination, et indices de concentration connexes; f) données financières internationales: comptes courants, investissement étranger direct, dette extérieure, envois des travailleurs, etc.; g) quelques indicateurs du développement: PNB, taux de croissance du PNB, autres indicateurs sociaux et télécommunications. Toutes ces données sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante: <http://stats.unctad.org>. L'utilisateur sélectionne les données parmi une liste de sujets disponibles afin de créer un tableau statistique qu'il recherche. Il peut ensuite le réarranger, le présenter sous forme de graphique et l'exporter dans un format de type «tableur». En plus, le tableau créé peut être sauvegardé comme une «requête personnalisée» pour un futur accès. Les données disponibles sur Internet correspondent au contenu général du Manuel de statistiques de la CNUCED sur CD-ROM et en version imprimée.

### **E. Développement de l'Afrique**

TD/B/48/12  
UNCTAD/GDS/AFRICA/1

*Le développement économique en Afrique: Bilan, perspectives et problèmes fondamentaux.* En tant que contribution à la préparation de l'opération finale d'examen et d'évaluation du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, ce rapport dresse un bilan du développement de l'Afrique dans les années 90, analyse les obstacles intérieurs et extérieurs à une croissance plus rapide et au développement durable en

Afrique et examine différentes options pour favoriser le développement et réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015. Il s'appuie sur de précédents travaux de recherche réalisés à la CNUCED et présente les résultats de nouvelles études sur les corrélations entre l'investissement, l'épargne et la croissance, ainsi que sur le commerce et les termes de l'échange.

TD/B/EC(27)/2

*Contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Nouveau Programme d'action des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90: Activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique.* Rapport du Secrétaire général de la CNUCED.

#### **F. Assistance au peuple palestinien**

TD/B/48/9

*Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien.* Établi par le secrétariat de la CNUCED. L'évolution préoccupante de l'économie palestinienne en 2000-2001 a mis en lumière des faiblesses structurelles de longue date, qui ont été aggravées par une forte baisse et une large désorganisation de l'activité économique au cours de la période. Les changements structurels importants survenus ces dix dernières années ne se sont pas accompagnés d'une amélioration notable de la capacité de production nationale, d'où un déficit de création d'emplois, de recettes d'exportation pour le financement des importations et d'épargne pour l'investissement. Plus de neuf mois de crise économique ont anéanti une grande partie des progrès qui avaient été réalisés en matière de renforcement des institutions, de réforme réglementaire et d'élaboration des politiques économiques au cours de la période intérimaire 1994-1999 consécutive aux accords de paix israélo-palestinien. Tout en fournissant une assistance technique au peuple palestinien pour répondre à certains besoins nouveaux que la crise a créés dans les secteurs du commerce et des services, la CNUCED a continué d'axer ses efforts sur le renforcement des capacités à long terme.

UNCTAD/GDS/APP/1 et  
Corr.1

*Économie palestinienne: Bilan de la période intérimaire et perspectives.* Cette étude a pour objet d'examiner les résultats économiques et le développement institutionnel du territoire palestinien depuis 1994, en dressant un bilan des premières réformes institutionnelles et en tenant compte des obstacles persistants que les autorités doivent surmonter et de la nécessité d'élaborer une vision stratégique du

développement palestinien. Si l'Autorité palestinienne a réalisé des avancées concrètes dans plusieurs domaines touchant l'économie, le processus de réforme engagé doit être énergiquement mis en œuvre et approfondi dans les années qui viennent. Le moment est venu d'élaborer une vision stratégique du développement palestinien dans le but explicite de mettre en place un cadre permettant de définir les priorités économiques et les étapes à suivre pour atteindre progressivement les objectifs fixés. [En anglais/arabe/français seulement]

### III. COMMERCE INTERNATIONAL DES BIENS ET SERVICES ET DES PRODUITS DE BASE

#### A. Préparation des futures négociations commerciales multilatérales: Initiatives de négociation

TD/B/COM.1/31  
TD/B/COM.1/EM.11/3

*Rapport de la Réunion d'experts sur les incidences de la réforme de l'agriculture sur les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, et les moyens de répondre aux préoccupations de ces pays dans le cadre des négociations commerciales multilatérales (Genève, 24-26 juillet 2000)*

UNCTAD/DITC/TNCD/4

*Improving Market Access for Least Developed Countries (Amélioration de l'accès aux marchés pour les pays les moins avancés). Parmi les diverses initiatives prises aux niveaux multilatéral et international en faveur des exportations des PMA, la proposition de l'Union européenne (UE), initialement présentée dans le cadre des préparatifs de Seattle et prévoyant l'entrée en franchise de droits et sans contingent pour l'essentiel des produits originaires des PMA, est probablement une des plus pertinentes. Cette proposition a été examinée dans le cadre de plusieurs instances, notamment à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), où il a été convenu d'appliquer un traitement en franchise de droits et sans contingents, «compatible avec les exigences nationales et les accords internationaux». Le document présente plusieurs options et instruments pour atteindre ces objectifs. [En anglais seulement]*

UNCTAD/DITC/TNCD/5 *The Political Economy of Residual Protection in The Trade Regime of the United States of America. A Report prepared for the United Nations Conference on Trade and Development by Mr. Craig VanGrasstek (Économie politique des mesures résiduelles de protection dans le régime commercial des États-Unis d'Amérique. Rapport établi pour la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement par M. Craig VanGrasstek). [En anglais seulement]*

## **B. Problèmes fondamentaux relatifs au commerce international**

TD/B/COM.1/EM.16/2 *Les services énergétiques dans le commerce international et leurs incidences sur le développement. Note du secrétariat de la CNUCED. Les services énergétiques concourent de manière déterminante à assurer l'accès effectif à l'énergie indispensable au développement. La valeur ajoutée dégagée dans la filière énergétique - de l'exploration à la consommation - est en outre imputable à ces services. Les éléments d'une stratégie pour le secteur des services énergétiques à l'intention des pays en développement peuvent comprendre les objectifs suivants: a) assurer à toutes les couches de la population un accès efficace à l'énergie; b) renforcer la compétitivité de ces pays dans la prestation de services énergétiques aux différents stades de la filière énergétique; et c) négocier dans le cadre des négociations multilatérales en cours relatives au commerce des services des engagements et des dispositions additionnelles tendant à favoriser la réalisation de ces objectifs.*

TD/CIM.1/39, Add.1 et Add.2 *Analyse des questions d'accès aux marchés auxquelles sont confrontés les pays en développement: incidences des mesures antidumping et des mesures compensatoires. Note du secrétariat de la CNUCED.*

TD/B/COM.1/43  
TD/B/COM.1/EM.17/4 *Rapport de la Réunion d'experts sur les intérêts des consommateurs, la compétitivité, la concurrence et le développement. (Genève, 17-19 octobre 2001)*

TD/B/COM.1/42  
TD/B/COM.1/EM.16/3 *Rapport de la Réunion d'experts sur les services énergétiques dans le commerce international et leurs incidences sur le développement. (Genève, 23-25 juillet 2001)*

TD/B/COM.1/46 *Analyse des moyens de renforcer la contribution de certains services aux perspectives de développement des pays en*



*développement: les services énergétiques dans le commerce international et leurs incidences sur le développement. Note du secrétariat de la CNUCED*

UNCTAD/ITCD/TAB/2  
(n° de vente E.01.II.D.22)

*Is There Effectively a Level Playing Field for Developing Country Exports? Policy Issues in International Trade and Commodities Study Series No.1* (Y a-t-il vraiment une concurrence à armes égales pour les exportations des pays en développement?). Cette étude constate que la forte protection dont bénéficient des secteurs tels que l'agriculture, les biens de consommation et d'autres branches d'activité nuisent aux exportations des pays en développement. Pour ces pays, l'agriculture est un secteur clef. La moindre compétitivité des entreprises des pays en développement ne doit pas être négligée dans les négociations commerciales multilatérales. [En anglais seulement]

UNCTAD/ITCD/TAB/8  
(n° de vente E.01.II.D.8)

*Is the Export-Led Growth Hypothesis Valid for Developing Countries? A Case Study of Costa Rica. Policy Issues in International Trade and Commodities Study Series No.7* (L'hypothèse de la croissance induite par les exportations est-elle valable pour les pays en développement? Étude de cas sur le Costa Rica). Selon l'hypothèse de la croissance induite par les exportations, l'accroissement des exportations est un des éléments déterminants de la croissance économique. L'étude, qui porte sur le Costa Rica, constate que l'hypothèse en question se vérifie dans ce cas particulier; cependant, des observations concrètes montrent que ce sont surtout les investissements matériels et la population qui ont déterminé l'évolution économique globale du Costa Rica depuis 1950. L'hypothèse de la croissance induite par les exportations s'avère probablement positive pour un nombre limité de pays en développement, et dans une certaine mesure seulement. [En anglais seulement]

UNCTAD/ITCD/TAB/9  
(n° de vente E.01.II.D.7)

*Services Sector Reform and Development Strategies: Issues and Research Priorities. Policy Issues in International Trade and Commodities Study Series No. 8* (Stratégies de réforme et de développement du secteur des services: enjeux et priorités de la recherche). Ce document préconise l'adoption d'une démarche plus cohérente dans la conception d'une réforme du secteur des services. Il souligne combien il importe de prendre en considération l'interaction entre les activités de service, entre les modes de fourniture et, dans certains cas, entre biens et services.

Les travaux récents sur la mesure des entraves au commerce et à l'investissement sont passés en revue. L'étude présente également les résultats de travaux de modélisation des effets de la libéralisation dans le secteur des services. [En anglais seulement]

UNCTAD/ITCD/TAB/10  
(n° de vente E.01.II.D.6)

*Antidumping and Countervailing Procedures - Use or Abuse? Implications for Developing Countries. Policy Issues in International Trade and Commodities Study Series No. 9* (La question de l'utilisation, abusive ou non, des procédures antidumping et des procédures compensatoires, et ses incidences pour les pays en développement). Les mesures antidumping et les mesures compensatoires se substituent de plus en plus aux obstacles traditionnels au commerce, que la libéralisation du commerce régional et multilatéral contribue à réduire progressivement. La conclusion qui se dégage de l'étude est que ces mesures ont entraîné de fortes réductions du volume des échanges commerciaux et des parts de marché des pays en développement. [En anglais seulement]

UNCTAD/ITCD/TAB/11  
(n° de vente E.01.II.D.16)

*Regional Trade Agreements and Developing Countries: The Case of the Pacific Islands' Proposed Free Trade Agreement. Policy Issues in International Trade and Commodities Study Series No. 10* (Les accords commerciaux régionaux et les pays en développement: cas de l'accord de libre-échange envisagé pour les îles du Pacifique). Quatorze des pays les plus petits et les plus vulnérables au monde sur le plan économique - à savoir les pays insulaires du Forum dans la région des îles du Pacifique - sont en passe de constituer une zone de libre-échange. Celle-ci est évaluée dans le cadre d'un processus plus large visant à intégrer progressivement ces pays dans l'économie mondiale. [En anglais seulement]

UNCTAD/ITCD/TAB/12  
(n° de vente E.01.II.D.15)

*An Integrated Approach to Agricultural Trade and Development Issues: Exploring the Welfare and Distribution Issues. Policy Issues in International Trade and Commodities Study Series No. 11* (Approche intégrée des questions liées au commerce des produits agricoles et des questions de développement: bien-être social et répartition). Ce document passe en revue les études réalisées, grâce au modèle informatisé d'équilibre général, sur la libéralisation du commerce dans la zone de l'APEC (Coopération économique Asie- Pacifique). Il présente et étaye par des exemples une application élargie de ce modèle permettant d'étudier les effets de la libéralisation du

- commerce des produits agricoles sur la répartition des revenus. [En anglais seulement]
- UNCTAD/ITCD/TAB/13  
(n° de vente E.01.II.D.23) *Post-Uruguay Round Market Access Barriers for Industrial Products. Policy Issues in International Trade and Commodities Studies Series No. 12* (Obstacles à l'accès aux marchés pour les produits industriels dans le contexte de l'après-Cycle d'Uruguay). Cette étude examine les mesures de protection aux frontières appliquées après le Cycle d'Uruguay et estime que celles-ci restent non négligeables. Des suggestions sont formulées en vue d'améliorer la qualité des données relatives aux mesures de protection et au commerce, ainsi que l'accès à ces données. [En anglais seulement]
- UNCTAD/ITCD/TAB/14  
(n° de vente E.01.II.D.27) *Tariffs and the East Asian Financial Crisis. Policy Issues in International Trade and Commodities Study Series No. 13* (Les droits de douane et la crise financière en Asie de l'Est). Cette étude porte sur le rôle des droits de douane dans la crise financière en Asie de l'Est. Des stratégies différentes selon les pays ont été appliquées pour remédier à cette crise: d'importantes baisses des droits peuvent être constatées, tout comme des tendances au ralentissement, voire à l'arrêt de la libéralisation. La Thaïlande fait figure d'exception: certains droits y ont été relevés pour dégager des recettes plutôt que par une volonté explicite de protéger davantage l'industrie locale de la concurrence exercée par les importations. [En anglais seulement]
- UNCTAD/ITCD/TAB/16  
(n° de vente E.01.II.D.21) *Assessing Regional Trading Arrangements in the Asia-Pacific. Policy Issues in International Trade and Commodities Study Series No. 15* (Évaluation des accords commerciaux régionaux dans la région de l'Asie et du Pacifique). Un modèle de gravitation et un modèle informatisé d'équilibre général sont utilisés pour examiner l'effet potentiel de l'accord commercial régional envisagé dans la région de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique). De tels accords sont bénéfiques aux pays susceptibles d'y adhérer, mais l'étude ne confirme pas l'hypothèse selon laquelle des blocs naturels pourraient être moins préjudiciables aux pays qui restent à l'extérieur. [En anglais seulement]
- UNCTAD/ITCD/TAB/17  
(n° de vente E.01.II.D.32) *Assessing Regional Trading Arrangements: Are South-South RTAs More Trade Diverting? Policy Issues in International Trade and Commodities Study Series No. 16* (Évaluation des accords commerciaux régionaux: les

accords Sud-Sud sont-ils davantage susceptibles d'entraîner un déplacement des courants commerciaux?) L'on considère en général que les accords commerciaux régionaux entre pays en développement peuvent avoir des effets négatifs sur les courants commerciaux entre pays membres et entre ceux-ci et des pays tiers. À l'aide d'un modèle élargi de gravitation, l'étude présente, pour divers accords commerciaux régionaux entre pays en développement, des estimations des effets bruts de création et de détournement de courants commerciaux résultant de la mise en place de tels accords. Elle apporte des éléments en faveur de l'idée selon laquelle les accords commerciaux régionaux Sud-Sud, en Afrique notamment, ne sont pas de nature à détourner davantage les courants commerciaux que d'autres accords de ce type. Ces éléments donnent à penser que, dans le cas d'accords commerciaux régionaux Sud-Sud, l'expansion du commerce tant avec les partenaires régionaux qu'avec des pays tiers peut s'expliquer par la suppression des obstacles «invisibles» au commerce, grâce aux mesures de facilitation du commerce découlant de la mise en place de tels accords. [En anglais seulement]

### C. Produits de base

UNCTAD/ITCD/COM/30  
(n° de vente E.01.II.D.9)

*Handbook of World Mineral Trade Statistics, 1994-1999* (Manuel de statistiques du commerce mondial des minéraux, 1994-1999). Ce manuel contient des données mondiales, régionales et nationales par produit sur six ans concernant le commerce international des principaux minéraux (autres que les combustibles) et métaux, du produit primaire au produit semi-transformé, pour la période 1994-1999. [En anglais seulement]

DPI/SALES/2001/4  
(n° de vente GV.E.00.0.16)

*The World Commodity Survey 2000-2001: Markets, Trends and the World Economic Environment* (Étude mondiale sur les produits de base 2000-2001: Marchés, tendances et environnement économique mondial). L'étude fournit des renseignements nouveaux et concrets sur les structures et innovations du marché pour plus de 80 produits de base. Ce document de 350 pages, produit en coopération avec le groupe de chercheurs français «Cyclone», étudie les tendances récentes et les faits nouveaux qui ont influé au niveau mondial sur le marché des produits de base. Il présente des descriptifs par produit, des renseignements analytiques systématiques et des indicateurs, concernant notamment les produits suivants: denrées agricoles, pêcheries, métaux, énergie, engrais, produits forestiers et

textiles. Les 90 premières pages contiennent des exposés succincts sur la mondialisation, la conjoncture économique par continent, les bourses financières et bourses de produits et les organismes génétiquement modifiés, ainsi que sur le marché mondial des produits de base au cours de ces dernières années et ses perspectives. [En anglais seulement]

TD/JUTE.4/6

*Accord portant mandat du Groupe d'étude international du jute 2001.* Vu que les membres de l'Organisation internationale du jute (OIJ) n'avaient pas pu renégocier un accord destiné à succéder à l'Accord international de 1989 sur le jute et les articles en jute avant l'expiration de celui-ci et que l'OIJ allait disparaître le 12 avril 2000, le Conseil international du jute a adopté en octobre 2000 un projet de mandat d'un groupe d'étude international du jute qui serait chargé, en tant que groupe de travail à composition non limitée et largement ouverte, d'élaborer un instrument aux fins de la coopération internationale future sur le jute et les articles en jute, et a prié le Secrétaire général de la CNUCED de convoquer une conférence des Nations Unies pour adopter le mandat du groupe. Ce mandat a été adopté à la Conférence des Nations Unies sur le jute et les articles en jute qui s'est tenue à Genève les 12 et 13 mars 2001.

Français

TD/COCOA.9/7

*Accord international de 2001 sur le cacao.* Cet accord, adopté à la deuxième session de la Conférence des Nations Unies sur le cacao de 2000 qui s'est tenue à Genève du 26 février au 2 mars 2001, remplace l'Accord international sur le cacao de 1993 et contient cinq parties: objectifs et définitions; dispositions statutaires; dispositions financières; dispositions relatives au marché; et dispositions diverses.

UNCTAD/DITC/COM/32\*

*Le rôle des produits de base dans les pays les moins avancés. Note du Fonds commun pour les produits de base.* Cette note a servi de document d'information pour l'Atelier CNUCED/Fonds commun pour les produits de base sur le renforcement des capacités de production et la diversification du secteur des produits de base, et la coopération Sud-Sud. Elle fait ressortir l'importance que les produits de base revêtent encore dans les recettes d'exportation des pays les moins avancés et le lien étroit existant entre la dépendance à l'égard de ces produits et l'endettement. La note examine également les facteurs qui sous-tendent l'évolution négative des prix réels des produits de base, l'écart croissant entre les prix accordés aux producteurs des pays en développement et les prix appliqués

au consommateur final, les fluctuations des prix des produits de base ainsi que les autres sujets de préoccupation recensés dans les domaines de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits de base. [En anglais/français seulement]

UNCTAD/DITC/COM/34

*Food Quality Standards: Definitions and role in international trade. Report by the UNCTAD secretariat* (Normes de qualité des produits alimentaires: Définitions et rôle joué dans le commerce international. Rapport du secrétariat de la CNUCED). La libéralisation du commerce et la mondialisation de l'économie ont renforcé la capacité de concurrence au niveau international en matière de production de biens et de services. Ainsi qu'il ressort des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) régissant le commerce international, les normes internationales et les procédures d'évaluation de la conformité sont de plus en plus importantes en vue d'éliminer les obstacles techniques. La plupart des pays en développement sont signataires des Accords de l'OMC et sont parties à l'Accord sur les obstacles techniques au commerce. Bon nombre d'entre eux ont également adhéré au Code de pratique pour l'élaboration, l'adoption et l'application des normes. Autrement dit, l'établissement de normes nationales et leur harmonisation avec les normes internationales sont à présent les conditions *sine qua non* du développement économique d'un pays et de l'expansion de son commerce avec des pays tiers. Le traitement spécial et différencié préconisé pour les petits pays devrait être élargi: il s'agit non pas d'un prétexte pour s'abstenir de moderniser les activités de normalisation, mais d'une demande des pays en développement d'être exemptés à court terme de la mise en oeuvre des prescriptions. Une certaine souplesse est également demandée dans les accords bilatéraux, notamment la fourniture de l'assistance nécessaire aux partenaires dans des conditions commerciales équitables pour obtenir des résultats mutuellement avantageux. Dans la plupart des pays en développement, seules quelques personnes savent, dans les milieux professionnels, quel type d'information il est possible de se procurer sur les normes volontaires et les règlements techniques obligatoires, et où l'obtenir. L'étude vise à mieux faire comprendre le débat concernant la norme de qualité reconnue au niveau international - à savoir la norme 9000/9000:2000/14000 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) - et l'Analyse des risques et points de contrôle critiques (HACCP). À cet égard, la première partie tente de donner

une définition de chacune des normes susmentionnées. La deuxième partie soulève la question de la certification des systèmes de gestion intégrée (HACCP et ISO 9000; ISO 9000 et ISO 14000). Les liens entre l'OMC (Accord sur les obstacles techniques au commerce), les normes de qualité et le commerce mondial font l'objet de la troisième partie, tandis que la quatrième porte sur les moyens d'améliorer la relation entre normes internationales et réglementation. [En anglais seulement]

UNCTAD/ITCD/COM/31

*Potential Applications of Structured Commodity Financing Techniques for Banks in Developing Countries. Study prepared by the UNCTAD secretariat* (Applications potentielles des techniques de financement structuré des produits de base pour les banques des pays en développement. Étude du secrétariat de la CNUCED). Cette étude décrit un certain nombre de techniques financières auxquelles les banques des pays en développement peuvent recourir pour offrir de nouvelles possibilités de financement dans le secteur des produits de base. Elle examine ces diverses techniques – faciles à appliquer dans le secteur en question mais également susceptibles d'être adoptées dans les branches d'activité connexes – ainsi que les techniques de financement structuré. Il est en outre fait état de certains modèles concrets que les banques des pays en développement pourraient appliquer. [En anglais seulement]

TD/B/COM.1/41  
TD/B/COM.1/EM.15/3

*Rapport de la Réunion d'experts sur les moyens de renforcer les capacités de production et d'exportation de produits agricoles et alimentaires des pays en développement, y compris de produits très spécialisés tels que des produits écologiques* (Genève, 16-18 juillet 2001).

TD/B/COM.1/45

*Moyens de renforcer les capacités de production et d'exportation de produits agricoles et alimentaires des pays en développement, y compris de produits très spécialisés tels que des produits écologiques. Note du secrétariat de la CNUCED.* La Réunion d'experts s'est attachée principalement à déterminer les obstacles critiques au renforcement des capacités de production et d'exportation, et à proposer des mesures et des stratégies pour éliminer ces obstacles.

#### **D. Droit et politique de la concurrence et protection des consommateurs**

TD/B/COM.2/CLP/17

*Droit de la concurrence: Questions revêtant une importance particulière pour le développement.*

- Établissement d'un Manuel sur le droit de la concurrence. Note du secrétariat de la CNUCED.* Contient le texte des lois sur la concurrence et des commentaires sur la législation nationale relative à la concurrence communiqués par les Gouvernements géorgien, marocain et ukrainien.
- TD/B/COM.2/CLP/18 *Répertoire des autorités chargées des questions de concurrence. Établi par le secrétariat de la CNUCED.* Contient une liste mise à jour d'adresses d'autorités compétentes qui peut servir à faciliter les contacts entre les responsables du contrôle des pratiques commerciales restrictives dans l'exercice de leurs fonctions
- TD/B/COM.2/CLP/21 *L'expérience acquise dans le domaine de la coopération internationale concernant la politique de concurrence et les mécanismes utilisés. Rapport révisé du secrétariat de la CNUCED. Dans ce rapport, le secrétariat examine trois types d'instruments internationaux traitant du droit et de la politique de la concurrence, à savoir: les accords bilatéraux ou tripartites de coopération à l'application du droit de la concurrence; les accords instituant le libre-échange, une union douanière ou un marché commun; les instruments multilatéraux. La mise en œuvre de ces accords a contribué à atténuer les conflits entre gouvernements et a favorisé le respect de la concurrence. Il reste que l'essor de la coopération dans ce domaine continue d'être entravé par plusieurs problèmes et que les pays en développement n'ont pas été, jusqu'à présent, suffisamment représentés. Afin de surmonter ces obstacles et de promouvoir la participation des pays en développement, il serait nécessaire d'instaurer progressivement des relations de confiance réciproque en concluant des accords de coopération tout d'abord simples, puis de plus en plus complexes. Une coopération équilibrée entre pays en développement permettrait à ceux-ci d'acquérir une première expérience qui faciliterait l'établissement d'une collaboration fructueuse avec des partenaires plus avancés. À cette fin, les accords instituant le libre-échange ou un marché commun pourraient constituer un cadre propice, mais les règles, les institutions et les mécanismes régionaux devraient être adaptés en conséquence, en veillant à ce que les régimes nationaux, sous-régionaux et interrégionaux de concurrence soient suffisamment compatibles. Le mécanisme de consultation créé en application de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives pourrait servir à discuter de la marche à suivre ainsi que du juste milieu à*



*trouver entre les rapprochements nécessaires et les divergences acceptables en matière de législation et de politique de la concurrence; il pourrait aussi promouvoir la coopération dans des cas particuliers. Ces consultations pourraient contribuer aux discussions en cours ou à de futures négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce ou d'un forum mondial sur la concurrence (au cas où celui-ci serait créé).*

TD/B/COM.2/CLP/20

*Examen des programmes d'assistance technique, de services consultatifs et de formation dans le domaine du droit et de la politique de la concurrence. Note du secrétariat de la CNUCED.* La CNUCED exécute divers types de programmes d'assistance technique, de services consultatifs et de formation relatifs au droit et à la politique de la concurrence dans les pays en développement et dans les pays en transition en fonction des demandes qu'elle reçoit, des besoins des pays concernés et des ressources disponibles. La note contient un rapport intérimaire sur les activités de coopération technique du secrétariat de la CNUCED, classées en trois grandes catégories: activités nationales; activités régionales et sous-régionales; et participation à des séminaires et conférences. Sont également reproduits des extraits des réponses à la note que le Secrétaire général de la CNUCED avait adressée aux États membres et aux organisations internationales pour les inviter à communiquer des renseignements sur les activités de coopération technique dans le domaine du droit et de la politique de la concurrence, ainsi que des extraits de réponses où sont présentées des demandes d'assistance technique dans des secteurs particuliers du droit et de la politique de la concurrence ou des questions que les États souhaiteraient voir traiter en priorité.

TD/B/COM.2/CLP/22

*Politique de concurrence et exercice des droits de propriété intellectuelle. Rapport révisé du secrétariat de la CNUCED.* Les grands pays et régions développés adoptent généralement une position favorable à l'égard des droits de propriété intellectuelle (DPI) dans leur politique de concurrence. Les autorités peuvent toutefois prendre des mesures si elles constatent, après avoir examiné avec pragmatisme chaque cas individuellement, qu'une entreprise dont la position dominante repose sur des DPI restreint abusivement la concurrence sur les marchés considérés. Les restrictions imposées par des cartels, les comportements d'exclusion et les situations de monopole dont tirent parti les entreprises en position dominante, les

pratiques ou les concentrations qui risquent de faire obstacle à l'innovation technologique (y compris lorsqu'il s'agit de normes de facto exclusives, de l'interopérabilité, de l'accès à des services essentiels et des effets réseau) et les conséquences de la concession de brevets ayant un champ d'application trop étendu sont l'objet de leurs préoccupations. Il existe un consensus dans les pays ou régions développés au sujet de la manière de traiter des interactions entre la politique de la concurrence et la propriété intellectuelle, mais il subsiste des divergences importantes concernant certaines questions. Les autres pays ou régions, bien que traitant parfois des questions relatives aux DPI dans leur législation sur la concurrence, possèdent une expérience limitée dans ce domaine. Compte tenu des problèmes susceptibles de se poser en matière de politique de concurrence à mesure que l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC) est exécuté, du caractère de plus en plus international des innovations, des effets réseau à l'échelle mondiale dans le secteur de l'informatique, de la portée ou des effets internationaux que peuvent avoir les sanctions en matière de concurrence, et des risques de divergence entre l'administration de la concurrence, les organes chargés de la protection des droits de propriété intellectuelle, et entre les différents pays, il est probable que des consultations, une assistance technique et une coopération internationale dans ce domaine, notamment un recours aux mécanismes de coopération prévus par l'Accord sur les ADPIC, seront de plus en plus nécessaires. Il faudrait en conséquence s'employer à promouvoir une compréhension et une confiance réciproques dans ce domaine.

TD/B/COM.2/CLP/23

*Loi type: les relations entre une autorité de la concurrence et les organismes de réglementation, y compris les organismes sectoriels.* On trouvera dans ce document les éléments proposés pour un nouvel article, accompagnés de commentaires suggérant comment promouvoir la concurrence dans les services publics et les services d'infrastructure. Il indique aussi comment promouvoir des gains d'efficacité par la mise en place d'un droit et d'institutions de la concurrence appropriés, comment protéger l'intérêt général dans les branches ouvertes à la concurrence et comment organiser les relations entre les autorités de la concurrence et les organismes de réglementation. Il est tenu compte dans les propositions présentées ici d'un certain nombre de particularités propres

TD/B/COM.2/32 TD/B/COM.2/CLP/24	aux économies de marché qui ne sont pas encore parvenues à maturité, et l'accent est mis essentiellement sur les moyens d'accroître l'efficacité des branches réglementées dans les pays en développement et les pays en transition.
UNCTAD/DITC/CLP/ Misc 21	<i>Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence sur sa troisième session (Genève, 2-4 juillet 2001).</i>
TD/B/COM.1/EM.17/3	<i>Principes directeurs des Nations Unies pour la protection du consommateur (tel qu'étendus en 1999).</i>  <i>Protection du consommateur, concurrence, compétitivité et développement. Note du secrétariat de la CNUCED.</i> On trouvera dans cette note un examen de différentes questions relatives à la protection du consommateur, à la concurrence et à la compétitivité, considérées dans une optique nationale et internationale. Ces questions concernent, notamment, les nouvelles dimensions de la protection des consommateurs, en particulier dans les pays en développement et les pays en transition du fait des conséquences de la mondialisation et de la libéralisation – privatisation d'entreprises de services publics, déréglementation et intensification de la concurrence, représentation des consommateurs, accès des consommateurs aux services financiers – ainsi que le renforcement des capacités pour l'élaboration et l'application de réglementations. Sont également abordées des questions relatives à la coopération internationale pour l'application de mesures de protection du consommateur.
TD/B/COM.1/47	<i>Analyse des questions d'accès aux marchés auxquelles sont confrontés les pays en développement: intérêts des consommateurs, compétitivité, concurrence et développement. Note du secrétariat de la CNUCED.</i>
TD/B/COM.1/EM.17/2	<i>Réunion d'experts sur les intérêts des consommateurs, la compétitivité, la concurrence et le développement. Note du secrétariat de la CNUCED.</i>
TD/B/COM.1/EM.17/2/ Add. 1	<i>Recommandations de la Réunion régionale sur les intérêts des consommateurs, la compétitivité, la concurrence et le développement. (Carthagène, Colombie, 23-25 juillet 2001)</i>
TD/B/COM.1/EM.17/2/ Add. 2	<i>Recommandations de la Réunion régionale sur les intérêts des consommateurs, la compétitivité, la concurrence et le développement. (Accra, Ghana, 20-21 août 2001)</i>

- TD/B/COM.1/EM.17/2/  
Add. 3 *Recommandations du Séminaire régional pour l'Asie et le Pacifique sur les nouvelles dimensions de la protection du consommateur à l'heure de la mondialisation.* (Goa, Inde, 10-11 septembre 2001)
- TD/B/COM.1/EM.17/2/  
Add. 4 *Recommandations de la Conférence internationale des pays en transition sur la concurrence.* (Bichkek, République kirghize, 1<sup>er</sup>-2 octobre 2001)
- UNCTAD/ITCD/CLP/  
Misc.20 *International Competition: Law, Regulation and Cooperation* (Concurrence internationale: Droit, réglementation et coopération). Cette étude est essentiellement consacrée à l'analyse juridique et économique des relations internationales en matière de concurrence. Une attention particulière est accordée aux principales formes de pratiques commerciales restrictives, aux aspects juridiques et au cadre institutionnel de la politique de concurrence, à l'interaction entre politique de concurrence et politique commerciale, aux formes actuelles de coopération internationale et aux questions liées à l'élaboration de mécanismes multilatéraux dans ce domaine. L'étude peut intéresser un large public, qu'il s'agisse de chefs d'entreprise, de juristes, d'économistes ou de fonctionnaires s'occupant des relations économiques internationales. Elle peut servir de manuel dans les facultés de droit et d'économie et les écoles du second degré. [En russe seulement]

## **E. Commerce, environnement et développement**

- UNCTAD/DITC/TED/  
Misc.9 *Greenhouse Gas Market Perspectives: Trade and Investment Implications of the Climate Change Regime. Recent Research on Institutional and Economic Aspects of Carbon Trading* (Perspectives du marché des gaz à effet de serre: Incidences du régime prévu à l'égard des changements climatiques sur le commerce et l'investissement. Récents travaux de recherche sur les aspects institutionnels et économiques de l'échange d'émissions de carbone). Cet ouvrage, qui passe en revue un ensemble de questions liées au bon fonctionnement du commerce des crédits et droits d'émission de gaz à effet de serre (GES), complète la série de publications sur l'échange d'émissions de carbone. Tant les gouvernements que le secteur public considèrent à présent la création de marchés des émissions de GES et l'échange de crédits et de droits

d'émission – qui permet de tirer parti des différences existant dans le coût marginal de réduction des émissions selon les pays – comme des principes durables pour faire face aux changements climatiques. Parmi les questions envisagées, il convient de mentionner le cadre juridique et institutionnel à prévoir pour un système plurilatéral d'échange de droits d'émission de GES, une étude du volume du marché du carbone, la mise au point de dispositifs d'échange de droits d'émission pour la période de l'après-Kyoto en Europe et la participation volontaire des pays en développement. [En anglais seulement]

UNCTAD/DITC/TED/8

*Greening Trade in Viet Nam* (Pour un commerce vert au Viet Nam). Cet ouvrage étudie les corrélations entre les objectifs de libéralisation du commerce international ou de mondialisation, la protection de l'environnement et la promotion du développement durable. Il rassemble des exposés rédigés par d'éminents experts, des agriculteurs et d'autres professionnels œuvrant pour le développement durable au Viet Nam avec l'appui de responsables du PNUD, de la CNUCED et d'ONG telles que l'UICN. Il donne également un aperçu des préoccupations de pays en développement tels que le Viet Nam quant aux effets, sur leur commerce et leur développement, des politiques environnementales des pays développés et décrit certaines politiques et pratiques vietnamiennes, dont la production écologique de légumes et la médecine traditionnelle, qui sont toutes fondamentalement respectueuses de l'environnement. [En anglais seulement]

UNCTAD/ITCD/TED/7  
(n° de vente E.01.II.D.13)

*Economic Aspects of Development of Agricultural Alternatives to Tobacco Production and Export Marketing in Malawi. Analytical Studies on Trade, Environment and Development, No. 7* (Aspects économiques de l'élaboration de solutions de rechange à la production et l'exportation de tabac dans le secteur agricole au Malawi). L'étude évalue diverses solutions susceptibles de remplacer, dans le secteur agricole, la production et l'exportation de tabac au Malawi. Elle présente une analyse et des conclusions concernant la rentabilité actuelle des solutions de rechange ainsi que les possibilités d'emploi et de recettes d'exportation, par comparaison avec le tabac. La nécessité, sur le plan social, d'employer bon nombre de travailleurs actuellement affectés à la production du tabac, tout comme les besoins du pays en recettes d'exportation sont pris en considération. L'étude inclut les recommandations d'un atelier d'experts organisé à Blantyre (Malawi) les 21 et 22 juillet 1999 à

l'intention des secteurs privé et public. [En anglais seulement]

TD/B/COM.1/38

*Exploitation durable des ressources biologiques: Systèmes et expériences nationales concernant la protection des savoirs, innovations et pratiques traditionnels. Note du secrétariat de la CNUCED.*

TD/B/COM.1/EM.15/2

*Moyens d'accroître la capacité des pays en développement de produire et d'exporter des produits agricoles et alimentaires, y compris des biens très spécialisés, et notamment des produits écologiques. Note d'information établie par le secrétariat de la CNUCED.* Cette note d'information établie en vue d'une réunion d'experts examine la façon dont les pays en développement peuvent tirer parti des possibilités d'exportation de produits agricoles sur des marchés internationaux de plus en plus concurrentiels et complexes. Les avantages comparatifs dont jouissent souvent les pays en développement ne déterminent pas toujours les courants commerciaux. Les débouchés offerts aux pays en développement par la croissance rapide de la demande d'aliments biologiques et autres biens très spécialisés ne pourront être exploités que si les règles de certification en vigueur sur les marchés d'exportation sont respectées et l'accès à ces marchés facilité.

#### **F. Système généralisé de préférences**

UNCTAD/ITCD/TSB/  
Misc.64

*Generalized Scheme of Preferences: Handbook on the scheme of Hungary* (Système généralisé de préférences: Manuel sur le schéma de la Hongrie). [En anglais seulement]

UNCTAD/ITCD/TSB/  
Misc.63

*Generalized Scheme of Preferences: Handbook on the scheme of the Czech Republic* (Système généralisé de préférences: Manuel sur le schéma de la République tchèque). [En anglais seulement]

UNCTAD/ITCD/TSB/  
Misc.62

*Generalized Scheme of Preferences - List of Beneficiaries* (Système généralisé de préférences - Liste des bénéficiaires). [En anglais seulement]

## G. Information sur les mesures de réglementation commerciale

### Base de données de la CNUCED concernant les mesures de réglementation commerciale

Base de données contenant des informations au niveau de la ligne tarifaire sur les mesures de réglementation commerciale (mesures tarifaires, paratarifaires et non tarifaires) classées d'après le système de codification de la CNUCED concernant les mesures de réglementation commerciale. La diffusion est effectuée par l'intermédiaire de:

*TRAINS (Système d'analyse et d'information commerciales).*

Système d'information contenant des données tirées de la Base de données concernant les mesures de réglementation commerciale, complétées par des données sur les importations, la description des produits, ainsi que par une documentation générale. Le CD-ROM Version 8.0, portant sur 119 pays, est parue en avril 2001.

## H. Diplomatie commerciale

UNCTAD/DITC/TNCD/  
Misc.1

*Research and Training Tools on tariff Peaks and other Residual Trade Protection* (Outils de recherche et de formation sur les crêtes tarifaires et autres mesures résiduelles de protection commerciale. [En anglais seulement])

UNCTAD/DITC/TNCD/6

*Negotiations in WTO on the rules of the General Agreement on Trade in Services: The case of Venezuela* (Négociations consacrées aux règles de l'Accord général sur le commerce des services à l'OMC: Cas du Venezuela). [En anglais et espagnol seulement]

## IV. INVESTISSEMENT, TECHNOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

### A. Investissements internationaux

UNCTAD/WIR/2001  
(n° de vente E.01.II.D.12)

*World Investment Report 2001: Promoting Linkages* (Rapport sur l'investissement dans le monde 2001: Vers de nouvelles relations interentreprises). Ce rapport est le onzième d'une série consacrée aux tendances mondiales et aux faits nouveaux ayant trait à l'investissement étranger direct (IED) et aux sociétés transnationales (STN). Il analyse la géographie de l'IED, ainsi que les caractéristiques et les modifications de sa répartition spatiale aux niveaux national, régional et international. L'édition de 2001 a pour thème l'établissement de liens

entre les entreprises étrangères affiliées et les sociétés locales dans les pays en développement en tant que moyen de renforcer la compétitivité du secteur national des entreprises. [En anglais seulement]

UNCTAD/WIR/2001/  
Overview

*Rapport sur l'investissement dans le monde 2001: Vers de nouvelles relations interentreprises. Vue d'ensemble par le Secrétaire général de la CNUCED.*

UNCTAD/ITE/IIT/27

*Transnational Corporations Journal (vol. 10, n<sup>os</sup> 1, 2 and 3)* (Revue des sociétés transnationales). Cette revue, dont les articles sont soumis à un comité de lecture, est publiée trois fois par an par la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises de la CNUCED. Les articles donnent un aperçu de l'impact économique, juridique, social et culturel des sociétés transnationales dans une économie en voie de mondialisation, ainsi que des enseignements à en tirer sur le plan de l'action. Outre les articles, la revue présente également des comptes rendus de livres. [En anglais seulement]

UNCTAD/DITE/2  
(Vol. VI)  
(n<sup>o</sup> de vente E.01.II.D.34)

*International Investment Instruments: A Compendium. Vol. VI* (Recueil d'instruments internationaux relatifs à l'investissement). Ce volume, le sixième de la série, est une compilation d'instruments internationaux relatifs aux investissements étrangers directs (IED) et aux sociétés transnationales (STN). Les trois premiers volumes ont été publiés en 1996, les volumes IV et V quatre ans plus tard. Le volume VI met à jour la série: il contient également plusieurs instruments adoptés il y a quelques années mais ne figurant pas dans les volumes précédents. [En anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IIT/  
Misc.30

*An Investment Guide to Uganda: Opportunities and Conditions - March 2001. Co-published with the International Chamber of Commerce* (Guide de l'investissement en Ouganda: Débouchés et conditions - mars 2001. Publié en collaboration avec la Chambre de commerce internationale). Ce guide présente des renseignements détaillés sur les possibilités et conditions d'investissement en Ouganda. Il porte sur des questions telles que la taille du marché et l'accès à celui-ci, l'environnement économique, les ressources humaines, les privatisations, le cadre réglementaire, les incitations fiscales et financières et les investisseurs étrangers, et contient un chapitre spécial sur les orientations du secteur



- privé. Il s'agit d'un outil indispensable pour toute analyse relative aux investissements en Ouganda. [En anglais seulement]
- UNCTAD/ITE/IIA/4 *An Investment Guide to Mozambique: Opportunities and Conditions - June 2001. Co-published with the International Chamber of Commerce* (Guide des investissements au Mozambique: Débouchés et conditions - juin 2001. Publié en collaboration avec la Chambre de commerce internationale). Ce guide présente des renseignements détaillés sur les possibilités et conditions d'investissement au Mozambique. Il porte sur des questions telles que la taille du marché et l'accès à celui-ci, l'environnement économique, les ressources humaines, les privatisations, le cadre réglementaire, les incitations fiscales et financières et les investisseurs étrangers, et contient un chapitre spécial sur les orientations du secteur privé. Il s'agit d'un outil indispensable pour toute analyse concernant les investissements au Mozambique. [En anglais seulement]
- UNCTAD/ITE/IIA/3 *FDI in Least Developed Countries at a Glance* (L'IED dans les pays les moins avancés). Les flux d'investissements étrangers directs (IED) vers les 49 pays considérés comme les pays les moins avancés (PMA) sont généralement modestes en valeur absolue, mais peuvent néanmoins représenter une part importante de la formation globale de capital dans les pays pauvres. De fait, ces pays offrent de vastes possibilités d'investissement complémentaire. L'ouvrage est divisé en deux parties, la première décrivant l'évolution récente des IED dans les PMA et les changements survenus dans le cadre réglementaire, la seconde présentant des descriptifs de chacun des 49 PMA pour permettre au lecteur de saisir d'un coup d'œil le rôle des IED dans ces pays. [En anglais seulement]
- TD/B/48/4  
TD/B/COM.2/31 Rapport de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes sur sa cinquième session (Genève, 12-16 février 2001)
- TD/B/COM.2/EM.9/2 *Accords internationaux pour le transfert de la technologie: Meilleures pratiques en matière d'accès et mesures visant à encourager le transfert de technologie en vue de renforcer les capacités dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés. Note thématique du secrétariat.* La communauté internationale, soucieuse d'encourager le transfert de technologie vers les pays en

développement et de doter ces pays des capacités nécessaires, a inscrit ces préoccupations dans plusieurs douzaines d'instruments internationaux. Leurs points de vue diffèrent en fonction de leur objet et de leur but, mais les dispositions de ces instruments relatives à la technologie expriment des intentions identiques en ce qui concerne l'insertion effective des pays en développement dans le courant mondial des échanges et des investissements, la protection des droits de propriété intellectuelle et le développement durable. Tous ces instruments visent à favoriser l'accès aux technologies et, dans certains cas, à renforcer les capacités dont disposent les pays en développement, en particulier les moins avancés. Le grand problème est de faire en sorte que ces instruments assurent effectivement le transfert de technologie et la création de capacités, et de déterminer les mécanismes qui en feraient aboutir l'exécution.

TD/B/COM.2/37

*Arrangements internationaux pour le transfert de technologie. Note du secrétariat.* Ce document contient un résumé des conclusions de la Réunion d'experts sur les accords internationaux pour le transfert de technologie, qui s'est tenue du 27 au 29 juin 2001 à Genève, ainsi que les commentaires des États membres de la CNUCED sur les recommandations des experts.

TD/B/COM.2/38

*Incidences des courants d'investissement internationaux sur le développement: L'impact des politiques en matière d'IED sur l'industrialisation, l'entrepreneuriat local et le développement de la capacité d'offre des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés. Note du secrétariat de la CNUCED.*

***Série CNUCED consacrée aux problèmes relatifs aux accords internationaux d'investissement***

La collection consacrée aux problèmes relatifs aux accords internationaux d'investissement a pour objet de traiter des concepts et des problèmes clés concernant ces accords et de les présenter d'une façon facilement accessible à l'utilisateur final. Les titres publiés en 2001 comprennent:

UNCTAD/ITE/IIT/23  
(n° de vente E.01.II.D.3)

*Environnement* (Environnement). Ce document porte sur les rapports entre l'environnement et les investissements étrangers directs (IED). En fait, peu d'accords internationaux d'investissement contiennent des dispositions se rapportant directement à l'environnement ou à la protection de celui-ci: le document examine donc également les accords relatifs à l'environnement qui

- intéressent directement les IED ou les STN, vu que les futurs négociateurs d'accords internationaux en matière d'investissement devront sans doute s'informer des préoccupations écologiques. [En anglais seulement]
- UNCTAD/ITE/IIT/22  
(n° de vente E.01.II.D.4)
- Social Responsibility* (Responsabilité sociale). La question de la responsabilité sociale des entreprises, notamment des sociétés transnationales (STN), n'est généralement pas mentionnée dans la plupart des accords internationaux d'investissement. Cette notion peut s'avérer très vaste et englober des impératifs de développement, des obligations sociopolitiques et la protection des consommateurs; la gouvernance d'entreprise, les normes de déontologie commerciale et le respect des droits de l'homme semblent être de nouvelles questions à prendre en considération. [En anglais seulement]
- UNCTAD/ITE/IIT/24  
(n° de vente E.01.II.D.19)
- Home Country Measures* (Mesures pouvant être prises par les pays d'origine). La plupart des négociations internationales sur les investissements étrangers directs (IED) se concentrent sur des questions intéressant le couple société transnationale (STN)-pays d'accueil. Or il s'agit en réalité d'une relation triangulaire. Les pays d'origine influent également sur les courants d'IED, notamment sur la mesure dans laquelle leurs STN choisiront d'investir dans des pays en développement. Le document porte sur la question de savoir jusqu'à quel point les accords internationaux d'investissement tiennent compte des mesures que peuvent prendre les pays d'origine et qui influent sur les flux d'IED vers les pays d'accueil. [En anglais seulement]
- UNCTAD/ITE/IIT/26  
(n° de vente E.01.II.D.18)
- Host Country Operational Measures* (Mesures opérationnelles propres au pays d'accueil). La notion de «mesure opérationnelle propre au pays d'accueil» englobe le vaste éventail des mesures appliquées par les pays d'accueil à l'égard du fonctionnement des entreprises étrangères affiliées. Dans les domaines de compétence respectifs de ces pays, de telles mesures prennent le plus souvent la forme de restrictions ou d'obligations de résultats. Elles visent généralement à influencer sur l'emplacement et la nature des IED, notamment pour qu'ils contribuent davantage aux objectifs nationaux. Le document range ces mesures en trois catégories, qui sont examinées au regard de certaines restrictions imposées au niveau international. [En anglais seulement]

- UNCTAD/ITE/IIT/28  
(n° de vente E.01.II.D.33) *Transfer of Technology* (Transfert de technologie). Ce document examine la question du transfert de technologie dans le cadre des accords internationaux d'investissement. Les questions ayant trait à la technologie font l'objet de deux grands types de stratégie. La première est l'approche réglementaire qui, tout en préservant les caractéristiques essentielles des droits de propriété intellectuelle, vise à intervenir sur le marché de la technologie de façon à remédier aux problèmes apparents d'inégalité entre le propriétaire de la technologie et celui qui la reçoit. L'autre approche privilégie le transfert de technologie selon les règles du marché. Il s'agit donc non pas de réglementer le transfert de technologie ou d'intervenir dans ce processus, mais plutôt de créer les conditions nécessaires au transfert en laissant jouer les mécanismes du marché (protection des droits privés sur la technologie sur la base de lois relatives à la propriété intellectuelle). [en anglais seulement]
- UNCTAD/ITE/IIT/11  
(Vol. II)  
(n° de vente F.99.II.D.9) *Portée et définition.*  
[Version française publiée en 2001]
- UNCTAD/ITE/IIT/10  
(Vol. III)  
(n° de vente F.99.II.D.11) *Traitement de la nation la plus favorisée.*  
[Version française publiée en 2001]
- UNCTAD/ITE/IIT/10  
(Vol. II)  
(n° de vente F.99.II.D.10) *Admission et établissement.*  
[Version française publiée en 2000]
- UNCTAD/ITE/IIT/25  
(n° de vente E.01.II.D.20) *Illicit Payments* (Paiements illicites). La corruption de fonctionnaires étrangers dans le cadre d'investissements transfrontaliers et d'opérations commerciales internationales - autrement dit la corruption transnationale - pose des problèmes aux pays d'accueil des IED, aux sociétés transnationales et aux pays d'origine. Ce document examine la question de la corruption transnationale dans le cadre des accords internationaux d'investissement, ainsi que d'autres instruments internationaux qui abordent certains aspects des paiements illicites de ce type. Il met l'accent sur la façon dont ces accords et les instruments connexes envisagent la lutte contre la corruption transnationale en imposant aux États l'obligation de qualifier de telles transactions d'infraction pénale dans leur législation nationale. [En anglais seulement]

TD/B/COM.2/33  
TD/B/COM.2/EM.9/3

*Rapport de la Réunion d'experts sur les accords internationaux pour le transfert de technologie: Meilleures pratiques en matière d'accès et mesures visant à encourager le transfert de technologie en vue de renforcer les capacités dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés (Genève, 27-29 juin 2001)*

UNCTAD/ITE/IPC/  
Misc.5  
(n° de vente E.01.II.D.28)

*Compendium of International Arrangements on Transfer of Technology: Selected Instruments: Relevant provisions in selected international arrangements pertaining to transfer of technology* (Recueil d'accords internationaux sur le transfert de technologie: échantillon d'instruments: dispositions pertinentes de certains accords internationaux ayant trait au transfert de technologie). Ce recueil contient un échantillon de dispositions d'instruments internationaux relatives au transfert de technologie. Il présente des extraits pertinents d'instruments internationaux adoptés aux niveaux multilatéral, régional, interrégional et bilatéral. Le terme «instrument» s'entend de toutes sortes de textes et documents internationaux de forme et de portée différentes. Ceux-ci sont regroupés en fonction de leur forme et des parties concernées: instruments multilatéraux (adhésion universelle ou quasi universelle), instruments interrégionaux (intéressant deux ou plusieurs régions, souvent par l'intermédiaire des institutions régionales compétentes), instruments régionaux (adhésion limitée à tel ou tel groupe, défini selon des critères géographiques ou autres), accords bilatéraux, autres instruments liant des États et résolutions des différentes instances relevant d'organisations internationales. Les extraits figurant dans ce recueil ne doivent pas être nécessairement considérés comme des dispositions types. [En anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IIA/1  
(n° de vente E.01.II.D.2)

*Measures of the Transnationalization of Economic Activity* (Mesures de la transnationalisation de l'activité économique). Cet ouvrage donne tout d'abord un aperçu des aspects conceptuels de la mesure de la transnationalisation et examine les avantages et les inconvénients de différents types de mesures de ce phénomène économique complexe. À l'aide de telle ou telle mesure, il analyse ensuite l'évolution de la transnationalisation dans un certain nombre de pays. Il montre que, si le degré global de transnationalisation de l'économie mondiale s'accroît, il semble surtout que les pays développés y contribuent de moins en moins, alors que l'importance des pays en développement en tant qu'investisseurs extérieurs ne cesse de s'accroître. [En anglais seulement]

Français

UNCTAD/ITE/IPC/  
Misc.3  
(n° de vente E.01.II.D.5)

*Tax incentives and Foreign Direct Investment: A Global Survey* (Étude sur les avantages fiscaux et les investissements étrangers directs dans le monde). Cette étude est consacrée aux mesures d'incitation visant à encourager les investissements étrangers directs, dont l'efficacité est souvent contestée, mais auxquelles les pays recourent paradoxalement de plus en plus. Elle est fondée sur une enquête menée dans plus de 45 pays de toutes les régions du monde. Les décideurs peuvent la juger utile pour concevoir, appliquer et administrer de telles mesures. [En anglais seulement]

#### **B. Politiques relatives à l'investissement et renforcement des capacités**

TD/B/COM.2/30

*Mesures pouvant être prises par les pays d'origine. Note du secrétariat.* Des experts ont examiné l'ensemble des mesures que les pays d'origine des entreprises qui choisissent d'investir à l'étranger prennent pour encourager l'investissement étranger direct à destination d'autres pays. Ils ont passé en revue les principaux types de mesures évoqués dans la note du secrétariat (TD/B/COM.2/EM.8/2) dans les domaines suivants: information, assistance technique et renforcement des capacités, soutien financier, avantages fiscaux, garantie des investissements, mesures commerciales liées à l'investissement, transfert de technologie. Ainsi que l'ont confirmée les débats, la question de la promotion des investissements à l'étranger et du transfert de technologie va au-delà des relations traditionnelles Nord-Sud car un certain nombre de pays en développement poursuivent activement ce type de politique. Il a également été constaté que tous les acteurs, notamment les gouvernements des pays d'origine et des pays d'accueil et le secteur privé, devraient être associés à la mise en œuvre des meilleures pratiques.

UNCTAD/ITE/IPC/  
Misc.1  
(n° de vente E.01.II.D.11)

*Investment Policy Review: Mauritius* (Examen de la politique d'investissement de Maurice). Pour dopper la croissance, Maurice doit s'engager énergiquement dans des activités à plus forte valeur ajoutée, notamment les services financiers, les services aux entreprises et l'informatique. Les investissements étrangers directs (IED) peuvent aider ce pays à créer les conditions requises pour soutenir la concurrence internationale dans ces branches d'activité. Cela étant, pour attirer des IED de ce type, il lui faudra appliquer une stratégie de promotion clairement

définie et réviser de fond en comble la politique et le cadre opérationnel applicables aux IED conformément aux meilleures pratiques reconnues au niveau mondial. Le rapport porte notamment sur l'évolution de l'investissement à Maurice, les incidences économiques, le cadre directif et opérationnel de l'IED, le potentiel d'investissement et les orientations recommandées. [En anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IPC/  
Misc.2  
(n° de vente E.01.II.D.31)

*Investment Policy Review: Ecuador* (Examen de la politique d'investissement de l'Équateur). En raison d'une instabilité économique et politique accentuée par les chocs extérieurs, l'Équateur est devenu le pays d'Amérique latine qui reçoit le moins d'investissements. Le document porte sur les modifications d'ordre institutionnel, structurel et stratégique survenues dans le régime applicable aux IED qui entravent la capacité du pays de faire face à la crise actuelle. Outre des recommandations de politique générale, les principales questions abordées concernent notamment le climat d'investissement, l'évolution des IED, les possibilités d'investissement, le cadre réglementaire, les privatisations et la promotion des investissements. [En anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IPC/2

*WAIPA Annual Report 2000-2001*. (Rapport annuel 2000-2001 de l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement). Ce rapport décrit les activités exécutées en 2000 et 2001 par l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement. Il contient une liste de tous les membres de l'Association. [En anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IPC/4

*WAIPA Annual Report 2001-2002* (Rapport annuel 2001-2002 de l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement). Ce rapport décrit les activités exécutées en 2001 et 2002 par l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement. Il contient une liste de tous les membres de l'Association. [En anglais seulement]

E/CN.16/2001/2

*Rapport de synthèse des groupes d'étude de la Commission*

Français

*sur le renforcement des capacités nationales dans le domaine des biotechnologies. Rapport du Secrétaire général.* Le programme de travail de la Commission pour la période 1999-2001 a été réalisé par trois groupes d'étude, qui ont examiné les questions suivantes: renforcement des capacités nationales, y compris le développement de l'enseignement scientifique de base et de la recherche-développement (R-D) en vue de la mise en valeur des ressources humaines; transfert, commercialisation et diffusion de la technologie; sensibilisation et participation du public à la prise de décisions dans le domaine scientifique; bioéthique, biosécurité et biodiversité; et questions de droit et de réglementation. Outre un aperçu des résultats de leurs travaux, les conclusions et recommandations des trois groupes d'étude sont présentées ici pour examen par la Commission à sa cinquième session.

E/CN.16/2001/5

*Mesures prises par la Commission en ce qui concerne la coordination entre les activités dans le domaine de la science et de la technique au service du développement et d'autres activités intersessions. Note du secrétariat.* Dans sa résolution 1999/61, le Conseil économique et social a demandé au secrétariat de la Commission de poursuivre ses efforts, en collaboration avec d'autres organes de l'ONU, pour établir un réseau électronique rassemblant l'information sur les activités qu'ils entreprennent dans le domaine de la science et de la technique au service du développement, et de faire connaître les progrès scientifiques qui sont particulièrement importants pour favoriser le développement économique et social. Il a en outre appelé le secrétariat et le Bureau de la Commission à collaborer étroitement avec les organismes des Nations Unies, afin d'améliorer l'échange d'informations et la coordination des activités dans le domaine de la science et de la technique au service du développement. La note fait le point sur la suite donnée à ces deux requêtes, en particulier par le biais du Réseau électronique sur la science et la technique au service du développement.

E/CN.16/2001/Misc.1 et  
Corr.1

*Panel on Capacity-Building in Biotechnology. Summary report prepared by the UNCTAD secretariat* (Groupe d'étude sur le renforcement des capacités dans le domaine des biotechnologies. Rapport récapitulatif établi par le secrétariat de la CNUCED) (Téhéran, République islamique d'Iran, 11-13 avril 1999). Le groupe avait pour



principal objectif de déterminer les priorités et mesures à définir en vue de rendre les pays en développement et les pays en transition mieux à même: a) de suivre, évaluer, réglementer et maîtriser l'impact des applications des biotechnologies et d'en garantir la sécurité; b) de générer le savoir nécessaire au développement des biotechnologies en valorisant les ressources humaines par l'éducation, la formation et la recherche. [En anglais seulement]

E/CN.16/2001/Misc.2

*Panel on Legal and Regulatory Issues in Biotechnology. Summary report prepared by the UNCTAD secretariat* (Groupe d'étude sur les questions d'ordre juridique et réglementaire dans le domaine des biotechnologies. Rapport récapitulatif établi par le secrétariat de la CNUCED) (Genève, 3-5 juillet 2000). Le groupe a examiné les questions liées aux droits de propriété intellectuelle, à la biosécurité et à d'autres aspects du transfert et de la diffusion des biotechnologies dans les secteurs clefs de l'agriculture, de la santé et de l'environnement. La réunion avait pour objet de déterminer les principaux problèmes et besoins de renforcement des capacités à prendre en considération dans la mise en place de cadres juridiques et réglementaires en matière de biotechnologie. [En anglais seulement]

E/CN.16/2001/Misc.3

*Panel on Public Awareness and Participation in Science Policy-making in Biotechnology. Summary prepared by the UNCTAD secretariat* (Groupe d'étude sur la sensibilisation et la participation du public à la prise de décisions en matière scientifique dans le domaine des biotechnologies. Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED) (Tunis, Tunisie, 14-16 novembre 2000). Ce document, qui ne reflète pas nécessairement les opinions du secrétariat de la CNUCED, résume les travaux du troisième groupe chargé d'étudier la question des biotechnologies. Le principal objectif de la réunion était d'engager un processus de sensibilisation aux débouchés et aux enjeux liés au développement des biotechnologies, ainsi qu'une concertation entre les scientifiques, les professionnels, les décideurs et le public. [En anglais seulement]

E/CN.16/2001/Misc.5

*Changing Dynamics of Global Computer Software and Services Industry: Implications for Developing Countries. Paper prepared par the UNCTAD secretariat* (Dynamique de l'industrie mondiale des logiciels et des services

informatiques: Conséquences pour les pays en développement. Document établi par le secrétariat de la CNUCED). Le secteur des logiciels pourrait devenir une des industries de pointe les plus dispersées au niveau international; au cours des 20 dernières années, cette branche d'activité a connu un essor très rapide, tandis que les logiciels et services informatiques affichaient une expansion spectaculaire dans le monde entier. Le document étudie les questions liées au développement de l'industrie des logiciels et services informatiques, analyse la façon dont les droits de propriété intellectuelle influent sur la mise en place et la croissance de cette industrie dans les pays en développement et en examine les incidences sur le plan de la politique générale. [En anglais seulement]

### C. Développement des entreprises et parité entre les sexes

TD/B/48/3  
TD/B/COM.3/37

*Rapport de la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement sur sa cinquième session (Genève, 22-26 janvier 2001)*

TD/B/COM.3/EM.14/2

*Intégration des questions de parité entre les sexes dans une optique de promotion économique et sociale. Note du secrétariat de la CNUCED.* Pour tirer parti des avantages de la mondialisation, il faut que l'ensemble des forces et des acteurs du développement se mobilisent. Or la moitié de ces acteurs sont des femmes. La Réunion d'experts avait pour tâche d'examiner les questions de parité entre les sexes en vue de: a) proposer des moyens d'améliorer la contribution des femmes au renforcement de la compétitivité de leur pays et de leur région; b) préconiser des mesures concrètes dans le cadre d'une stratégie que la communauté internationale et les États membres pourraient mettre en œuvre pour accroître la participation des femmes aux processus économiques du commerce et de l'investissement étranger; c) mettre en place des réseaux d'appui aux femmes pour leur donner les moyens de mieux prendre part à l'activité économique.

UNCTAD/ITE/TEB/2  
(n° de vente E.01.II.D.29)

*International Accounting and Reporting Issues 2000 Review* (Revue des problèmes internationaux de comptabilité et de publication 2000). Ce volume contient le compte rendu des travaux de la dix-septième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR), les conclusions des experts sur les besoins des petites et moyennes

entreprises (PME) en matière de comptabilité ainsi qu'un document de base qui avait été établi pour faciliter les travaux sur cette question. Il contient en outre un chapitre sur le lien à établir entre le bilan financier et la performance environnementale, en dehors du cadre actuel de communication des données financières. Un autre chapitre est consacré à une étude des méthodes d'évaluation des qualifications professionnelles. Le dernier chapitre est composé d'articles communiqués par plusieurs experts au sujet du rôle de l'ISAR, le principal objectif étant de récapituler les progrès réalisés sur les questions de comptabilité et de publication et de mettre en évidence les problèmes et perspectives à envisager. De plus amples renseignements figurent sur le site <http://www.unctad.org/isar>. [En anglais seulement]

UNCTAD/ITE/TEB/4

*Survey of Good Practice in Public-Private Sector Dialogue. Enterprise Development Series* (Étude des règles de bonne pratique dans le dialogue entre secteur public et secteur privé. Série consacrée au développement des entreprises). Un cadre directif efficace de développement des petites et moyennes entreprises (PME) doit à la fois recenser les problèmes réels et déterminer comment y remédier. Le moyen le plus rentable et le plus fiable permettant de mettre en évidence les problèmes en question et les solutions possibles consiste à recourir à la concertation et au dialogue entre secteur public et secteur privé, de façon à créer un climat favorable et à rendre les politiques plus cohérentes. Cette publication, élaborée avec le concours financier du Gouvernement néerlandais, présente les meilleures pratiques constatées dans le dialogue secteur public-secteur privé, à partir de données d'expérience recueillies au niveau international. [En anglais seulement]

UNCTAD/ITE/TEB/5

*Growing Micro and Small Enterprises in LDCs. The «Missing Middle» in LDCs: Why Micro and Small Enterprises are not Growing. Enterprise Development Series* (La croissance des petites et microentreprises et l'absence de «niveau intermédiaire» dans les PMA: pourquoi les petites et microentreprises ne se développent-elles pas? Série consacrée au développement des entreprises). Faute de cadre directif cohérent pour le développement des entreprises, la mondialisation et l'ouverture des marchés intérieurs opérée dans le cadre de politiques de libéralisation ont eu des effets négatifs sur la structure des entreprises dans de nombreux PMA et d'autres pays en développement. La publication, élaborée avec le

concours financier du Gouvernement néerlandais, examine les politiques et mesures nationales de développement des entreprises dans quatre PMA et tente d'élucider les raisons pour lesquelles l'économie des PMA ne semble pas se prêter au développement d'entreprises concurrentielles: des mesures appropriées sont recommandées pour remédier à un tel état de choses. [En anglais seulement]

TD/B/COM.2/29

*Incidences des courants d'investissements internationaux sur le développement: Résultats de la Réunion d'experts sur les fusions-acquisitions. Note du secrétariat de la CNUCED (19-21 juin 2000).*

TD/B/COM.2/EM.10/2

*L'incidence des politiques en matière d'IED sur l'industrialisation, l'entrepreneuriat local et l'expansion des capacités de production. Note thématique du secrétariat de la CNUCED.* Les effets bénéfiques des investissements étrangers directs (IED) ne doivent pas être tenus pour acquis. Cette note analyse des questions que sont amenés à examiner les pays désireux d'attirer des IED et d'en tirer parti aux fins du processus de développement.

TD/B/COM.2/35  
TD/B/COM.2/EM.10/3

*Rapport de la Réunion d'experts sur l'incidence des politiques en matière d'IED sur l'industrialisation, l'entrepreneuriat local et l'expansion des capacités de production (Genève, 5-7 novembre 2001).* La Réunion d'experts a examiné différentes questions concernant: a) les liens entre les investissements étrangers directs (IED) et les capacités de production; b) la promotion des IED dans le contexte des stratégies de développement; c) les instruments et outils permettant de cibler les IED; et d) la promotion de liens en amont à l'appui du développement des entreprises locales.

TD/B/COM.2/ISAR/12

*Comptabilité des petites et moyennes entreprises: Rapport du groupe consultatif spécial d'experts de la comptabilité des petites et moyennes entreprises.* À sa dix-septième session, tenue à Genève du 3 au 5 juillet 2001, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR) s'est interrogé sur les besoins des petites et moyennes entreprises (PME) en matière de comptabilité. Il a recensé plusieurs obstacles que les PME rencontraient dans la tenue de leurs comptes et la production d'informations financières de qualité.

TD/B/COM.2/34  
TD/B/COM.2/ISAR/13

*Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de*

TD/B/COM.2/ISAR/13

*publication sur sa dix-huitième session* (Genève, 10-12 septembre 2001). Au cours de sa session, le Groupe a examiné les besoins des petites et moyennes entreprises (PME) en matière de comptabilité. Il a examiné le rapport du groupe consultatif spécial d'experts de la comptabilité des PME et a approuvé l'approche générale qui y a été suggérée. Il a également prié le groupe consultatif de poursuivre ses travaux sur l'élaboration d'un éventuel cadre comptable pour les PME, à examiner à sa dix-neuvième session. Tous les documents établis par l'ISAR sont distribués aux gouvernements, aux responsables de la normalisation, aux institutions universitaires et autres programmes intéressés. Les travaux de la session portaient en outre sur les pratiques, codes et principes en vigueur dans les pays, les sociétés et les régions en matière de gouvernance d'entreprise: il a été décidé d'examiner les questions de gouvernance d'entreprise à la dix-neuvième session.

TD/B/COM.1/36 et Add.1

*Principales préoccupations des pays en développement dans le secteur agricole: Incidences de la réforme de l'agriculture sur les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, et moyens de répondre aux préoccupations de ces pays dans le cadre des négociations commerciales multilatérales. Note du secrétariat de la CNUCED.*

#### **D. Science et technique au service du développement**

TD/B/COM.3/44

*Intégration des questions de parité entre les sexes dans une optique de promotion économique et sociale, par une contribution accrue des femmes au renforcement de la compétitivité. Note du secrétariat de la CNUCED.*

UNCTAD/ITE/TEB/3

*Women Entrepreneurs in Least Developed Countries: Country Studies from Africa* (Les femmes chefs d'entreprise dans les pays les moins avancés: Études par pays concernant l'Afrique). Des travaux de recherche montrent que le revenu des femmes sert à satisfaire les besoins fondamentaux de leur famille. Dans toute stratégie visant à favoriser le développement économique, il importe donc de rendre les femmes provenant de ménages à faible revenu et disposant de peu de ressources mieux à même de dégager un revenu décent. Le programme d'action adopté à Ouagadougou (Burkina Faso) par des représentants des secteurs public et privé, d'organisations non gouvernementales et d'organismes des Nations Unies a recensé diverses mesures

à prendre: créer un cadre directif et juridique favorable, faciliter et élargir l'accès aux moyens de financement, à la technologie et aux services d'appui aux entreprises, et faire connaître la contribution apportée par les femmes au développement économique. [En anglais seulement]

UNCTAD/ITE/EDS/  
Misc.14  
(n° de vente E.01.II.D.1)

*Women Entrepreneurs in Africa: Experience from Selected Countries* (Les femmes chefs d'entreprise en Afrique: Expérience de certains pays). La contribution effective et potentielle des femmes à tous les aspects du développement économique est largement reconnue; mais elles ont également un rôle utile à jouer dans le développement des entreprises. De fait, aider les femmes chefs d'entreprise à réaliser tout leur potentiel procure des gains sur le plan de la productivité, du revenu et de la croissance économique, ce qui favorise le développement global. L'étude montre que les gouvernements attachent de l'importance au développement du secteur privé et admettent la nécessité d'une émancipation économique des femmes par le biais de divers programmes de formation et d'appui aux entreprises, et grâce à un cadre juridique amélioré. [En anglais seulement]

UNCTAD/ITE/TEB/6

*Women Entrepreneurs in Least Developed Countries of Asia and the Pacific: Experience from selected countries* (Les femmes chefs d'entreprise dans les pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique: Expérience de certains pays). Les travaux de recherche de la CNUCED montrent que les femmes jouent un rôle crucial dans le processus de développement et se heurtent à des problèmes analogues dans de nombreux pays: elles ont du mal à accéder au crédit, aux technologies appropriées et aux services de commercialisation et restent souvent en marge des programmes d'aide aux entreprises. Cette analyse fait ressortir la nécessité d'étoffer les partenariats entre secteur public et secteur privé et d'améliorer les mesures d'ordre économique et juridique. [En anglais seulement]

E/CN.16/2001/Misc.4

*Partnerships and Networking in Science and Technology for Development* (Partenariats et réseaux scientifiques et technologiques au service du développement). Les partenariats structurés n'ayant guère eu de retombées sur la majorité des entreprises des pays en développement, ce document préconise des stratégies gouvernementales et une intervention des pouvoirs publics. Il envisage également des partenariats non structurés dans le cadre de réseaux et de groupements, qui seraient pour de nombreuses entreprises

de pays en développement un moyen de devenir compétitives et de satisfaire aux conditions minimales de capacité en vue de passer à des partenariats structurés. Le document présente une analyse des tendances mondiales en matière de partenariats, un guide pratique et un inventaire des possibilités de partenariat. [En anglais seulement]

E/CN.16/2001/Misc.6

*Coalition of Resources for Information and Communication Technologies* (Regroupement des ressources en matière de technologies de l'information et de la communication). La Commission de la science et de la technique au service du développement de l'ONU, par l'intermédiaire de la résolution 1999/61 du Conseil économique et social, a prié le secrétariat de la CNUCED de mettre en forme et de publier les résultats et conclusions de plusieurs rapports consacrés à la question du regroupement des ressources en vue de l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC), aux infrastructures de transmission, à l'éducation et à la santé. La première partie du rapport est consacrée à l'évolution de la notion de regroupement des ressources dans le secteur de la science et de la technologie, notamment les TIC. La deuxième présente un résumé, une analyse et un examen plus détaillé des documents considérés. La troisième étudie l'évolution des marchés et des technologies depuis la tenue de l'atelier et formule des conclusions énonçant des recommandations et des principes directeurs. L'appendice présente une mise à jour concernant certains cas examinés dans le cadre de l'atelier. [En anglais seulement]

E/CN.16/2001/Misc.7

*Key Issues in Biotechnology* (Questions clés liées à la biotechnologie). Dans sa résolution 1999/61, le Conseil économique et social a prié le secrétariat de la Commission d'aider à recenser et diffuser des informations équilibrées sur la biotechnologie. Ce rapport examine plusieurs questions clés liées aux techniques modernes de génie génétique et à leurs applications dans les secteurs de l'agriculture et de la médecine, et en présente les avantages et les enjeux potentiels. La conclusion porte sur les principales conséquences à en attendre pour les décideurs. [En anglais seulement]

E/2001/31  
E/CN.16/2001/9

*Commission de la science et de la technologie au service du développement: Rapport sur la cinquième session (28 mai–1<sup>er</sup> juin 2001). Conseil économique et social – Documents officiels, 2001 – Supplément n° 11. À sa cinquième session, la Commission de la science et de la technologie au service*

du développement a examiné cinq questions de fond: renforcement des capacités nationales dans le domaine des biotechnologies; suite donnée aux décisions prises par la Commission à sa quatrième session; rapports internationaux et de pays sur les politiques en matière technologique et d'innovation; budget de la Commission et activités concernant la coordination dans le domaine de la science et de la technique au service du développement. Après avoir examiné ces questions, la Commission a adopté trois résolutions. Concernant le renforcement des capacités nationales dans le domaine des biotechnologies, la résolution pertinente a notamment recommandé aux gouvernements de formuler et d'appliquer des politiques intégrées et cohérentes favorisant le développement des biotechnologies, en mettant en place un mécanisme institutionnel approprié chargé de coordonner les activités relatives aux biotechnologies, d'appuyer les centres hautement spécialisés et les réseaux d'institutions essentielles, de mobiliser des fonds publics et d'encourager le secteur privé à dégager des ressources financières pour renforcer les capacités scientifiques et les infrastructures connexes.

## **V. INFRASTRUCTURE DES SERVICES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET EFFICACITÉ COMMERCIALE**

### **A. Logistique commerciale**

UNCTAD/RMT/2001  
(n° de vente F.01.II.D.26)

*Étude sur les transports maritimes, 2001.* Cette étude, une des principales publications de la CNUCED, paraît chaque année depuis 1968. Elle présente des statistiques et des informations à jour sur le secteur maritime et les branches d'activité connexes: trafic maritime mondial, évolution de la flotte (régime de propriété, moyenne d'âge de la flotte mondiale et productivité), marché des frets, développement des ports, transport multimodal, trafic et efficacité des services de transport. L'édition de 2001 contient un chapitre spécial sur l'évolution de l'activité économique et des transports maritimes en Asie de l'Est.

UNCTAD/SDTE/TLB/  
Misc.2

*Bulletin des transports n° 21. Novembre 2001.* Publication annuelle qui présente des renseignements sur les activités du secrétariat de la CNUCED dans le secteur des transports et comprend également des informations techniques et autres intéressant les milieux portuaires internationaux, notamment les pays en développement. Ce numéro du Bulletin examine



l'évolution du trafic conteneurisé dans les ports africains et passe en revue la documentation relative aux ports, les activités de formation maritime, les conférences et réunions prévues ainsi que les publications de la CNUCED concernant les ports. [En anglais, espagnol et français seulement]

UNCTAD/SDTE/TLB/1

*Étude sur l'utilisation des technologies de l'information dans les petits ports. Rapport du secrétariat de la CNUCED.* Cette étude fournit aux responsables de petits ports dans les pays en développement des renseignements sur la façon de tirer parti de l'informatique pour accélérer les mouvements de marchandises. Après avoir recensé les problèmes d'information, l'étude donne un aperçu général des solutions mises au point pour y remédier. Elle décrit également le système d'information logistique PortTracker de la CNUCED. Un système de gestion des navires et un système de gestion des marchandises conteneurisées, permettant d'échanger des informations via l'Internet, y sont proposés. Enfin, une procédure est présentée pour la mise en œuvre de solutions reposant sur les technologies de l'information. [En anglais, espagnol et français seulement]

Français

UNCTAD/SDTE/TLB/2 et Add.1

*Implementation of Multimodal Transport Rules. Report prepared by the UNCTAD secretariat* (Application des règles relatives au transport multimodal. Rapport établi par le secrétariat de la CNUCED). Il n'existe aucun cadre juridique largement acceptable régissant le transport multimodal de marchandises: vu la multiplicité des approches suivies en la matière, le secrétariat a entrepris d'analyser les dispositions réglementaires relatives au transport multimodal adoptées ces dernières années aux niveaux national, régional et sous-régional. Le document constate qu'on n'est pas encore parvenu à l'harmonisation souhaitée du droit, d'où la nécessité de traiter cette question à titre prioritaire dans le cadre d'une instance mondiale. L'additif contient un tableau comparatif qui récapitule les renseignements présentés dans le document principal. [En anglais seulement]

UNCTAD/SDTE/TIB/4

*Simplified Customer-oriented Information Technology for Railways in Developing Countries: the Experience of Tanzania Railways Corporation (TRC)* (Emploi de technologies de l'information simplifiées au service du client pour les chemins de fer des pays en développement: expérience de la Tanzania Railways Corporation). La Tanzania Railways Corporation (TRC), un des deux réseaux

ferroviaires tanzaniens desservant également le Burundi, le Rwanda, la partie orientale de la République démocratique du Congo et l'Ouganda, recourt depuis 1992 à l'informatique pour améliorer les opérations et les services offerts à la clientèle. Le logiciel mis en place fait partie intégrante du Système d'informations anticipées sur les marchandises (SIAM) de la CNUCED. Le rapport décrit le module RailTracker, les divers rapports et renseignements dont disposent les responsables et les améliorations introduites sur le plan opérationnel. [En anglais seulement]

UNCTAD/SDTE/TLB/  
Misc.1

*Trade Facilitation and Multimodal Transport Newsletter, n° 11, December 2000* (Bulletin de la facilitation du commerce et du transport multimodal n° 11, décembre 2000). Le bulletin présente les faits nouveaux survenus en matière de facilitation du commerce et de transport multimodal: ce numéro porte sur des mesures concernant les ponts terrestres, la route et le rail, ainsi que l'utilisation des technologies de l'information. [En anglais seulement]

UNCTAD/SHIP/494  
(17)

*Monographies de la CNUCED sur la gestion portuaire, n° 17: Impact économique des terminaux de croisière – le cas de Miami*. Cette monographie examine les facteurs à prendre en considération pour réussir dans le secteur de la croisière, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, des liaisons aériennes ou des capacités hôtelières. Les avantages économiques qu'en retire un port sont importants et il est conseillé aux pays en développement ayant un potentiel touristique d'envisager l'aménagement d'installations destinées à accueillir les navires de croisière dans les ports, parallèlement aux autres mesures axées sur le développement national. [En anglais, espagnol et français seulement]

UNCTAD/LDC/113

*Review of Recent Progress in the Development of Transit Transport Systems in Latin America. Report prepared by Mr. René Peña Castellón, UNCTAD Consultant* (Examen des progrès récents réalisés dans le développement des systèmes de transport en transit en Amérique latine. Rapport établi par M. René Peña Castellón, consultant de la CNUCED). Les pays dépourvus d'un accès à la mer se heurtent à toutes sortes de problèmes en matière de transport. Lorsque s'y ajoute une grave crise économique comme c'est aujourd'hui le cas en **Bolivie** et au **Paraguay**, force est de constater que les solutions ordinaires ou classiques ne suffisent pas pour développer le commerce, surtout si les efforts se concentrent uniquement sur les

procédures et documents de transit. Divers programmes d'intégration (Mercosur, ALADI et Communauté andine, notamment) ont préconisé l'application d'accords et de décisions à incorporer en principe dans la législation nationale. C'est principalement par l'intermédiaire de ces instruments que la Bolivie et le Paraguay ont adhéré aux normes internationales. Les normes recommandées par les organismes régionaux en question s'inspirent de processus engagés il y a une trentaine d'années dans le cadre de l'ONU en vue de mettre au point, à l'échelle mondiale, des normes uniformes relatives au commerce international. Ainsi qu'il ressort des divers éléments présentés dans le rapport, le Paraguay et la Bolivie ont certes incorporé ces principes essentiels dans leur législation, mais sont encore loin d'avoir mis en place un système de transit homogène et efficace. Ces pays pâtissent d'une pénurie de ressources matérielles et humaines qui les empêche de mettre en pratique ce que prescrivent les dispositions nationales et internationales. Ils ont tous deux un piètre réseau routier, mais ce problème est encore plus patent en Bolivie. Les insuffisances de l'infrastructure routière constituent un important goulet d'étranglement pour leurs systèmes de transport. L'entretien et la gestion de cette infrastructure soulèvent de nombreux problèmes. Il arrive très souvent que des projets visant à l'améliorer ne soient pas achevés, voire mis en chantier. La cession des opérations d'entretien de l'infrastructure au secteur privé n'a pas produit de gains d'efficacité, les contrats n'ayant pas toujours été attribués aux candidats les plus qualifiés. Le transport à longue distance par chemin de fer s'est dégradé, car l'État n'a pas pu maintenir les niveaux voulus d'investissement dans l'entretien et la modernisation. À l'heure actuelle, le réseau ferroviaire n'est plus opérationnel, comme dans le cas du Paraguay. En Bolivie, les chemins de fer ont été cédés à des exploitants étrangers, mais les perspectives à long terme restent incertaines dans ce secteur en raison de la faiblesse des investissements. La réforme de l'administration des douanes est laborieuse dans les deux pays. L'introduction de systèmes de traitement et de transmission de l'information devrait en principe éliminer les pratiques arbitraires et les irrégularités, mais il faudra du temps avant que cette réforme porte ses fruits. La Bolivie a introduit une loi très rigoureuse sur les douanes, dont l'efficacité risque néanmoins de pâtir des carences du système judiciaire tant en termes de moyens que de personnel. Même si les deux pays disposent de vastes voies navigables, aucun n'a pu en tirer parti faute de technologies et de ressources. Chacun sait

que ce moyen de transport économique et écologique exige de lourds investissements pour pouvoir fonctionner. Le projet de voie navigable Hidrovia sur les fleuves Paraguay et Parana (de Puerto Caceres à Puerto Nueva Palmira) a été intégré dans le traité relatif au bassin du Rio de La Plata, ce qui devrait en faciliter le développement ultérieur. Pour la Bolivie, le réseau Hidrovia représente un important débouché vers l'océan Atlantique, qui pourrait être rentabilisé. Le partenariat entre secteur public et secteur privé en matière de communications, de production de gaz et de transport a produit des résultats positifs pour la Bolivie. Ce pays est devenu un centre de distribution du réseau câblé à fibres optiques pour l'Amérique du Sud grâce à la privatisation des télécommunications et aux vastes investissements connexes. Les usagers ont grandement bénéficié des techniques de pointe et de la baisse des prix résultant de la participation du secteur privé et de la concurrence. De même, la récente loi sur le pétrole et la privatisation du réseau bolivien d'oléoducs exploité par Yacimientos Petroliferos Fiscales Bolivianos (YPFB) ont attiré des compagnies pétrolières du monde entier. Le secteur du gaz est en plein essor grâce aux découvertes qui ont hissé la Bolivie à la seconde place après le Venezuela pour ses réserves de gaz naturel et de pétrole. Un tel essor s'est notamment traduit par la construction du plus important gazoduc d'Amérique du Sud entre Santa Cruz en Bolivie et Santos au Brésil. Tant le Paraguay que la Bolivie espèrent bien attirer des investissements par des lois novatrices sur les concessions, l'objectif étant de financer la construction d'infrastructures de transport pour remédier aux carences antérieures des pouvoirs publics. Cependant, ces espoirs ne se sont pas encore matérialisés. Des sociétés telles que VASP, Cruz Blanca, Lucsik et Saavedra n'ont toujours pas produit les résultats escomptés. Les deux pays doivent accorder la priorité à l'action éducative dans le secteur des transports, à la mise en place d'unités techniques chargées de recruter des professionnels expérimentés et à la formation des exploitants eux-mêmes. La Bolivie et le Paraguay devraient élaborer des projets binationaux pour mettre en commun leur expérience et réaliser des économies. L'union de ces deux pays sans littoral leur permettrait de rattraper leur retard technologique par rapport au reste du continent en matière de transports et faciliterait le financement de projets d'infrastructure. Une telle initiative semble être la plus indiquée tant dans le cas de la Bolivie que du Paraguay. [En anglais seulement]

TD/B/COM.3/42

*Commerce électronique et transports internationaux: meilleures pratiques pour accroître la compétitivité des pays en développement. Note du secrétariat de la CNUCED.*

TD/B/COM.3/EM.12/2

*Commerce électronique et services de transports internationaux. Rapport du secrétariat de la CNUCED.* Ce document passe en revue certaines des principales questions soulevées par le recours accru aux moyens électroniques de communication dans le commerce et les services de transport au niveau international. Il examine les incidences du commerce électronique tant sur l'organisation des transports que sur le cadre juridique actuel à support papier des opérations commerciales internationales. La première partie met en évidence les transformations que le commerce électronique a déjà introduites dans les rapports entre pourvoyeurs et utilisateurs de services de transport en facilitant à tous l'accès à l'information. La deuxième partie examine le rôle des documents de transport, notamment celui des connaissements négociables, dans le fonctionnement des opérations commerciales internationales. Elle fait ressortir les divers problèmes et incertitudes juridiques découlant de l'application des lois et conventions actuelles relatives aux transports dans un environnement électronique, y compris les difficultés que présente le remplacement du connaissement négociable par sa version électronique.

Français

## **B. Facilitation du commerce**

TD/B/COM.3/36

*Mise en valeur des ressources humaines et formation en matière de services d'appui au commerce: les clefs d'une croissance offrant un potentiel particulier pour les PMA. Note du secrétariat de la CNUCED.*

TD/B/COM.3/EM.13/2

*Contribution du financement et du financement électronique aux activités et à la compétitivité des PME. Document de travail établi par le secrétariat de la CNUCED.* Encourager le développement des PME est une tâche particulièrement ardue tant pour les gouvernements que pour les organismes internationaux. Les formules traditionnelles n'ont pas toujours fait leurs preuves, s'agissant en particulier de faciliter l'accès au financement. Malgré leur nombre prédominant et le rôle important qu'elles jouent dans la création d'emplois, les PME ont beaucoup de mal à accéder aux circuits de crédit officiels et à accroître leur capital. Les banques commerciales et les investisseurs hésitent à offrir

des services aux PME pour un certain nombre de raisons bien connues, notamment les risques importants que cela comporte et les coûts de transaction. Il est crucial de trouver de nouvelles formules. On constate quelques progrès dans l'utilisation de mécanismes novateurs qui accroissent la rentabilité des prêts aux PME. L'Internet peut offrir les outils nécessaires pour favoriser le développement de telles formules. Les services financiers électroniques via l'Internet, connus sous le nom de financement électronique, peuvent considérablement améliorer les coûts de ces services et la rapidité avec laquelle ils sont fournis. On espère donc que les PME pourront accéder plus facilement à un financement grâce au financement électronique. Le présent document de travail est axé sur les PME du secteur formel dans les pays en développement et leur accès au financement, y compris au financement électronique, et sur ce qui peut être fait pour favoriser ce processus, notamment le recours à des mécanismes novateurs tels que les technologies de l'information.

TD/B/COM.3/39  
TD/B/COM.3/EM.13/3

*Rapport de la Réunion d'experts sur l'amélioration de la compétitivité des PME dans les pays en développement: contribution du financement, y compris du financement électronique, au développement des entreprises* (Genève, 22-24 octobre 2001). Le rapport présente les conclusions et recommandations d'experts sur les moyens d'améliorer l'accès des PME des pays en développement au financement, y compris au financement électronique, un résumé établi par le Président faisant ressortir les vues des experts sur les différentes questions soulevées, ainsi qu'un aperçu des questions d'organisation et la liste des participants. Les experts ont en particulier reconnu que de nombreuses institutions financières de pays développés et de pays en développement éprouvaient des difficultés à offrir des services aux petites et moyennes entreprises (PME) en raison d'un risque jugé important, de coûts de transaction élevés et d'un manque de personnel expérimenté. Pour remédier à ces problèmes, les experts ont fait part de leurs vues sur les approches innovantes des banques commerciales, les fonds de participation et de capital-risque, l'assurance, l'impact des services aux entreprises et le rôle des gouvernements et des organisations internationales. Une section distincte est consacrée à l'accès des femmes chefs d'entreprise au crédit. Dans le domaine du financement électronique, le rapport dresse un bilan et analyse les mécanismes mondiaux et régionaux, l'expérience des pays et les perspectives. Il souligne en

particulier que l'Internet, en offrant la possibilité de gains d'efficacité considérables - coûts de transaction sensiblement diminués, communications plus rapides, possibilités sans précédent de création de réseaux, etc. - avait ouvert aux PME de nouvelles perspectives d'accès au financement et en particulier au financement électronique.

TD/B/COM.3/40  
TD/B/COM.3/EM.14/3

*Rapport de la Réunion d'experts sur l'intégration des questions de parité entre les sexes dans une optique de promotion économique et sociale*  
(Genève, 14-16 novembre 2001)

TD/B/WP/143

*Mise en oeuvre de la stratégie adoptée concernant le programme relatif aux pôles commerciaux.* Ce document rend compte des progrès accomplis pendant la deuxième année d'exécution de la stratégie triennale concernant le programme relatif aux pôles commerciaux, que les États membres de la CNUCED ont adoptée en septembre-octobre 1999. Les principales réalisations ont été la création de la Fédération mondiale des pôles commerciaux (novembre 2000), à laquelle la CNUCED doit en principe confier la responsabilité du programme, et le transfert à cette Fédération de la bourse de commerce électronique (système ETO), fonctionnant dans le cadre dudit programme. Les tâches à accomplir consistent essentiellement à rendre la Fédération entièrement opérationnelle et autonome pour lui permettre de prendre pleinement en charge le programme en octobre 2002.

UNCTAD/SDTE/  
Misc.44

*Étude sur les pôles commerciaux 2000-2001. Octobre 2001.* Rapport annuel du programme relatif aux pôles commerciaux. Présente les principaux faits nouveaux survenus au cours de l'année écoulée, à savoir la création de la Fédération mondiale des pôles commerciaux et le transfert à celle-ci de la partie du programme concernant la bourse de commerce électronique (système ETO). Analyse les données provenant de l'enquête annuelle sur les pôles commerciaux en activité et rend compte de l'évolution du programme dans différentes régions, en donnant des exemples particulièrement probants de services rendus par les pôles commerciaux et de la coopération établie entre eux. Décrit les principales difficultés que le programme devra surmonter dans l'année à venir.

UNCTAD/STDE/  
Misc.48

*E-Finance and small and medium-size enterprises (SMEs) in developing and transition economies. UNCTAD Background Paper* (Le financement électronique et les petites et moyennes entreprises (PME) dans les pays en développement et les pays en transition. Document d'information de la CNUCED). Ce document fournit un cadre conceptuel pour examiner la façon dont le financement électronique peut contribuer à faciliter l'essor des PME dans les pays en développement. Il présente les éléments d'une définition du financement électronique et les vecteurs de son développement, évalue l'expérience acquise en la matière au niveau mondial et en dégage des conclusions préliminaires, analyse les initiatives de financement électronique expressément axées sur les PME tant dans les pays développés que dans les pays en développement et examine enfin les possibilités d'y faire plus largement appel pour promouvoir le développement des PME, ainsi que les difficultés qui en découlent. [En anglais seulement]

### **C. Commerce électronique**

UNCTAD/SDTE/ECB/1  
(n° de vente E.01.II.D.30)

*E-Commerce and Development Report 2001* (Rapport sur le commerce électronique et le développement 2001). L'apparition du commerce électronique a, depuis une dizaine d'années, radicalement transformé le paysage économique. Pour les pays en développement, la révolution numérique offre des possibilités sans précédent de croissance économique et d'expansion, comme peuvent en témoigner les entrepreneurs de Bangalore à Guadalajara en passant par Dakar. Cela dit, les pays qui ont pris du retard en matière d'innovations technologiques risquent d'être devancés par ceux auxquels le recours aux nouvelles techniques procure un avantage concurrentiel. Le rapport 2001 présente les faits et chiffres essentiels concernant le commerce électronique et en examine les incidences sur des secteurs intéressant particulièrement les pays en développement. Il suggère également, à l'aide d'exemples concrets, des moyens permettant à ces pays de créer un environnement propice au commerce électronique. [En anglais seulement]

UNCTAD/SDTE/ECB/  
1/Overview

*Rapport sur le commerce électronique et le développement 2001: Tendances et résumé.* [En anglais, espagnol et français seulement]



- TD/B/COM.3/EM.38  
TD/B/COM.3/EM.12/3
- Rapport de la Réunion d'experts sur le commerce électronique et les services de transports internationaux: meilleures pratiques pour accroître la compétitivité des pays en développement* (Genève, 26-28 septembre 2001)
- TD/B/COM.3/43
- Amélioration de la compétitivité des PME: accès au financement et au financement électronique. Note du secrétariat de la CNUCED.*

## VI. PAYS LES MOINS AVANCÉS, PAYS EN DÉVELOPPEMENT SANS LITTORAL ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT INSULAIRES

- UNCTAD/LDC/110
- Review of Progress in the Developments of Transit Transport Systems in South-East Asia. Report prepared by Mr. Philippe Cabanius and Mr. Kammoune Bouaphanh* (Examen des progrès réalisés dans le développement des systèmes de transport en transit en Asie du Sud-Est. Rapport établi par MM. Philippe Cabanius et Kammoune Bouaphanh). [En anglais seulement]
- UNCTAD/LDC/111
- Report of the Pre-LDC III Workshop on LDCs: Building Capacities for Mainstreaming Gender in the Development Strategies* (Rapport de la réunion technique préparatoire de la troisième Conférence sur les PMA: Renforcement des capacités en vue de l'intégration des questions de parité entre les sexes dans les stratégies de développement) (Le Cap, Afrique du Sud, 21-23 mars 2001). [En anglais seulement]
- UNCTAD/LDC/112
- Infrastructure Development in Landlocked and Transit Developing Countries: Foreign Aid, Private Investment and the Transport Cost Burden of Landlocked Developing Countries prepared by Mr. Jack I. Stone, UNCTAD Consultant* (Développement de l'infrastructure dans les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit: l'aide extérieure, les investissements privés et la charge que représentent les coûts de transport pour les pays en développement sans littoral, rapport établi par M. Jack I. Stone, consultant de la CNUCED). Sur 30 pays en développement sans littoral, 15 se trouvent en Afrique (dont 12 comptent parmi les pays les moins avancés - PMA), 5 en Asie du Sud et de l'Est (dont 4 PMA), 8 en Asie centrale et en Europe orientale et les 2 autres en Amérique latine. Le rapport passe également en revue 34 autres pays choisis au niveau mondial: ce sont les principaux pays côtiers de transit qui desservent les pays en développement sans

littoral en fournissant des couloirs de transit terrestre aux ports et en offrant un accès à la mer et aux marchés mondiaux. Seize de ces pays de transit se trouvent en Afrique (dont 9 sont des PMA), 7 en Asie du Sud et de l'Est (dont 1 PMA), 7 autres en Asie centrale et en Europe orientale, les 4 pays restants étant en Amérique latine. Le document, axé à la fois sur les pays sans littoral et les pays de transit qui sont leurs voisins, poursuit un double objectif: a) examiner l'importance d'un appui financier extérieur pour les principaux couloirs de transit desservant les pays sans littoral, couloirs qui, de par leur situation géographique, se trouvent principalement sur le territoire des États voisins de transit; et b) analyser la charge globale que les coûts de transport représentent pour les importations des pays sans littoral par rapport à celles des pays côtiers de transit qui sont leurs voisins. Dans les deux cas, il importe de se rappeler que la plupart de ces pays sans littoral fournissent déjà des services de transport en transit à leurs propres voisins, qu'il s'agisse de pays eux-mêmes enclavés ou de pays côtiers, et que les flux de transit de ce type pourraient, dans bien des cas, se développer considérablement à l'avenir. [En anglais seulement]

UNCTAD/LDC/113

*Review of Recent Progress in the Development of Transit Transport Systems in Latin America. Report prepared by Mr. René Peña Castellón, UNCTAD Consultant* (Examen des progrès récemment réalisés dans le développement des systèmes de transport en transit en Amérique latine. Rapport établi par M. René Peña Castellón, consultant de la CNUCED). Ce rapport examine la coopération en Amérique latine dans le secteur du transport en transit. En dépit des nombreux instruments juridiques et relatifs aux transports adoptés sous les auspices du Mercosur, de l'ALADI et de la Communauté andine, le coût des échanges internationaux pour des pays sans littoral tels que la **Bolivie** et le **Paraguay** reste élevé en raison de divers facteurs, notamment le fait que de tels instruments n'ont pas été réellement mis en œuvre et que les infrastructures laissent à désirer. La gestion des chemins de fer boliviens a été confiée à des intervenants étrangers, mais les perspectives à long terme restent incertaines en raison de la modicité des investissements. Même si la Bolivie et le Paraguay disposent de vastes voies navigables, aucun de ces deux pays n'a pu en tirer parti faute de technologies et de ressources. [En anglais seulement]

UNCTAD/LDC/114

*Review of Progress in the Development of Transit Transport Systems in the India, Nepal and Bhutan Subregion. Chakra Infrastructure Consultants Pvt Ltd, UNCTAD consultants* (Examen des progrès réalisés dans le développement des systèmes de transport en transit dans la sous-région de l'Inde, du Népal et du Bhoutan. Chakra Infrastructure Consultants Pvt Ltd, consultants de la CNUCED). Cette étude porte sur l'évolution des systèmes de transit dans la sous-région de l'Inde, du Népal et du Bhoutan, où les activités de transit reposent sur des accords bilatéraux. L'Inde, principal partenaire commercial du Népal et du Bhoutan, compte pour 30 % et 95 % dans le commerce extérieur de ces deux pays, respectivement. Les ports de Calcutta et de Haldia traitent le commerce extérieur du Népal (environ 160 000 tonnes) et du Bhoutan (6 000 tonnes). Le trafic de transit emprunte essentiellement la route (70 %). Pour le Népal, le principal fait nouveau survenu ces dernières années a été l'aménagement d'un port sec à Birganj. Une liaison ferroviaire directe avec le port de Calcutta permettra de détourner une partie du trafic routier de transit vers le rail et de réduire ainsi le coût global des transports. Dans le cas du Bhoutan, une étude relative à l'aménagement d'un port sec a été réalisée en 1999 avec le concours financier du PNUD. Cependant, le site choisi (à Phuentsholing) ayant été touché en 2000 par de graves inondations, une aide s'avère nécessaire pour le remettre en état. [En anglais seulement]

Français

UNCTAD/LDC/115

*Review of Progress in the Development of Transit Transport Systems in Eastern and Southern Africa. Report prepared by InfraAfrica Pty. Ltd., UNCTAD consultant* (Examen des progrès réalisés dans le développement des systèmes de transport en transit en Afrique de l'Est et en Afrique australe. Rapport établi par InfraAfrica Pty. Ltd., consultant de la CNUCED). Cette étude porte sur la coopération en Afrique de l'Est et en Afrique australe dans le secteur du transport en transit. Concernant les modalités de financement des infrastructures, les États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) s'attachent à promouvoir le principe de l'aménagement d'un couloir unique, ce qui permettrait de remédier au problème fondamental de l'infrastructure dans les pays à faible revenu, qui constitue un véritable cercle vicieux. L'investissement dans l'infrastructure n'est guère viable tant que l'activité économique ne le justifie pas: autrement dit, le transport est assimilable à une demande dérivée. La formule de l'aménagement d'un couloir traite ce

problème en s'attachant à concentrer des projets d'investissements industriels viables dans des couloirs déterminés reliant les zones de production de l'intérieur aux ports, en même temps que des investissements sont réalisés dans l'infrastructure. Le développement synchrone de l'activité directement productive et de l'infrastructure assure un apport de recettes qui incite les entreprises privées à investir dans l'infrastructure. [En anglais seulement]

TD/B/48/13

*Autres questions relatives au commerce et au développement: a) mesures spéciales relatives aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral. Rapport d'activité du secrétariat de la CNUCED.* Malgré certaines améliorations apportées aux systèmes de transport en transit, l'absence d'accès terrestre à la mer, aggravée par l'éloignement et l'isolement des marchés mondiaux et par des coûts et risques de transit élevés, reste un obstacle considérable au développement socioéconomique global des pays en développement sans littoral. N'ayant pu profiter pleinement des nouvelles possibilités de commerce et d'investissement offertes par le processus de libéralisation et de mondialisation, ces pays ont besoin d'un surcroît d'assistance pour pouvoir s'intégrer effectivement et de façon profitable dans l'économie mondiale. La plupart des pays de transit étant eux-mêmes des pays en développement confrontés à de graves problèmes économiques, dont un manque d'infrastructures de transport en transit adéquates, des initiatives de coopération régionale telles que le projet de facilitation du commerce et des transports pour l'Europe du Sud-Est de la Banque mondiale, ainsi que les couloirs de transport pour le développement et l'initiative pour l'aménagement du territoire en Afrique australe peuvent apporter une contribution importante par une mise en commun des ressources et la réalisation des économies d'échelle nécessaires. La mise en place d'une réglementation efficace et d'un environnement favorable constitue un préalable au développement des infrastructures. D'un côté, les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit devraient accélérer les réformes dans le secteur des transports et les secteurs connexes, de l'autre, les donateurs devraient corriger la tendance à la baisse de l'aide publique au développement (APD). De même, les institutions multilatérales et les institutions de développement devraient promouvoir des modalités de financement novatrices, telles que cofinancement, prêts et garanties interbancaires. De nombreux pays en développement sans littoral et de transit

ont pris des mesures pour renforcer leur réglementation et leurs institutions et ont conclu des accords bilatéraux et régionaux de coopération. Les pays donateurs et les institutions de financement et de développement ont joué un rôle important à l'appui des processus législatifs et des réformes de système nécessaires, dont l'application effective exige toutefois d'accroître l'assistance financière et technique.

TD/B/48/14

*Les objectifs de développement du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010: Élaboration d'un ensemble d'indicateurs permettant de surveiller les progrès. Rapport du secrétariat de la CNUCED.* Des indicateurs précis sont nécessaires pour surveiller l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. Une évaluation préliminaire de la situation actuelle des pays les moins avancés et de leurs partenaires de développement par rapport aux objectifs quantifiables de développement contenus dans le Programme d'action met en lumière divers problèmes. Les données qui sont disponibles au niveau international pour suivre la réalisation de ces objectifs de développement laissent malheureusement à désirer pour ce qui est de leur couverture géographique (nombre de PMA couverts), de leur qualité et de leur actualité. Ce problème est particulièrement aigu en ce qui concerne l'objectif primordial de parvenir à réduire de moitié la proportion d'individus vivant dans l'extrême pauvreté d'ici 2015. Enfin, les données qui sont disponibles montrent que la majorité des pays les moins avancés sont actuellement loin d'être engagés dans la bonne voie pour atteindre les objectifs de développement arrêtés à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

TD/B/48/16

*Le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010: Progrès accomplis à ce jour dans l'application des éléments de la Déclaration de Bruxelles et du Programme d'action qui relèvent de la compétence de la CNUCED.*

TD/B/LDC/AC.1/17

*Systèmes de transit des pays en développement sans littoral et des pays en développement de transit: Évolution récente et mesures proposées. Rapport du secrétariat de la CNUCED.* Cette étude porte sur les principaux faits nouveaux ayant une incidence sur les systèmes de transit des pays en développement sans littoral et des pays en

développement de transit. Concernant l'investissement dans les infrastructures, il y est constaté que l'insuffisance des moyens financiers des pouvoirs publics a ouvert la porte aux capitaux du secteur privé. Celui-ci est également mis à contribution en raison de la demande de services logistiques plus efficaces et plus élaborés. Cependant, si les apports de capitaux privés ont, dans les années 90, largement compensé la baisse de l'aide publique au développement (APD) dans quelques grands pays en développement, notamment pour les secteurs des télécommunications et de l'énergie, cela n'a pas été le cas pour la majorité des pays en développement sans littoral et des pays en développement de transit, où persiste donc un important déficit. Pour ces pays, une solution viable pourrait venir de l'association du secteur privé et du secteur public, avec la participation de certains fonds régionaux, de capitaux locaux et des courants d'APD.

TD/B/48/10  
TD/B/LDC/AC.1/18

*Rapport de la cinquième Réunion d'experts gouvernementaux de pays en développement sans littoral et de pays en développement de transit ainsi que de représentants de pays donateurs et d'organismes de financement et de développement* (New York, 30 juillet-3 août 2001). i) La cinquième Réunion d'experts gouvernementaux de pays en développement sans littoral et de pays en développement de transit ainsi que de représentants de pays donateurs et d'organismes de financement et de développement s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, du 30 juillet au 3 août 2001, conformément au paragraphe 11 de la résolution 54/199 de l'Assemblée générale. ii) Conformément à cette résolution, le mandat de la Réunion était d'examiner les progrès réalisés dans le développement des systèmes de transit dans les pays en développement sans littoral et de transit, et notamment la proposition que la quatrième Réunion avait faite en 1999 de convoquer en 2003 une réunion ministérielle sur les questions liées au transport en transit afin d'accorder l'attention voulue aux problèmes des pays en développement sans littoral et de transit. iii) Pour l'examen du point 3 de son ordre du jour, la Réunion était saisie d'un rapport du secrétariat de la CNUCED intitulé «Systèmes de transit des pays en développement sans littoral et des pays en développement de transit: Évolution récente et mesures proposées» (TD/B/LDC/AC.1/17). iv) Outre ce document de base, la Réunion était saisie d'un certain nombre de documents d'information, disponibles dans la langue d'origine (voir annexe II).

UNCTAD/ITE/TEB/3	<i>Women Entrepreneurs in Least Developed Countries: Country Studies from Africa</i> (Les femmes chefs d'entreprise dans les pays les moins avancés: Études par pays concernant l'Afrique). [En anglais seulement]
UNCTAD/ITE/TEB/6	<i>Women Entrepreneurs in Least Developed Countries of Asia and the Pacific: Experience from Selected Countries</i> (Les femmes chefs d'entreprise dans les pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique: expérience de certains pays). [En anglais seulement]
UNCTAD/LDC/Misc.61	<i>Rapport de la deuxième Réunion de négociation sur le projet d'accord-cadre sur le trafic de transit entre la République populaire de Chine, la Mongolie et la Fédération de Russie</i> (Tianjin, Chine, 16-18 janvier 2001).
UNCTAD/LDC/Misc.53	<i>Rapport de la première Réunion du groupe consultatif spécial sur le système de transport en transit de la République démocratique populaire lao</i> (Vientiane, 14-15 décembre 2000).
UNCTAD/LDC/Misc.64 et Add.1	<i>Tourisme et développement dans les pays les moins avancés et annexes. Note du secrétariat de la CNUCED.</i> Cette note d'information visait à contribuer aux débats des experts participant à la réunion de haut niveau sur le tourisme et le développement dans les pays les moins avancés, organisée dans le cadre de la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Elle illustre l'importance du tourisme international en tant que secteur économique prépondérant ou en expansion dans plus de la moitié des PMA, et ses retombées favorables sur le développement et l'efficacité économiques dans ces pays. Outre les principaux atouts et handicaps des PMA, y sont examinés diverses stratégies et politiques nationales qu'il serait souhaitable de mettre en œuvre, ainsi que les éléments d'un plan d'action mondial qui pourrait être adopté pour développer des activités touristiques bénéfiques et durables dans ces pays. À condition d'instaurer une stabilité sociopolitique durable et de réaliser les investissements voulus en capital humain et en infrastructures matérielles, le développement du tourisme apparaît comme l'un des moyens les plus efficaces de réduire la marginalisation des PMA dans l'économie mondiale.
A/55/320	<i>Situation en matière de transit des États sans littoral d'Asie centrale et des pays de transit qui sont leurs voisins. Note</i>

*du secrétariat de la CNUCED.* Cette étude est consacrée à la coopération en matière de transport en transit en Asie centrale. La région dispose d'un nombre croissant de possibilités, dans ce domaine. Outre les liaisons ferroviaires et routières traditionnelles passant par la Fédération de Russie, il existe à présent des liaisons par le rail et la route via la République islamique d'Iran, des itinéraires ferroviaires et routiers passant par la Chine, ainsi que des routes allant vers le Pakistan et l'Inde en traversant la Chine. Ces voies ont joué un rôle très important dans l'ouverture de l'Asie centrale au commerce. Il faudrait en améliorer l'efficacité en supprimant les goulets d'étranglement des infrastructures matérielles ainsi que les obstacles autres que physiques pour réduire au minimum le coût des transports, ce qui permettra de contribuer encore plus à l'expansion du commerce. L'Asie centrale a reçu d'importants concours financiers et techniques de la communauté internationale. Cependant, les frais de logistique, de transaction et d'administration ont absorbé une forte proportion de ces ressources (de l'ordre de 60 à 70 % des fonds alloués aux projets). Il semble à présent souhaitable de procéder à une réévaluation pour améliorer la façon dont l'aide, notamment l'assistance technique, est conçue et fournie.

- A/CONF.191/BP/1 *Les transports et le développement.* Note thématique.
- A/CONF.191/BP/2 *Conclusions de la Réunion technique préparatoire de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, intitulée «Renforcement des capacités en vue de l'intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les stratégies de développement» (Le Cap, Afrique du Sud, 21-23 mars 2001).*
- A/CONF.191/BP/3 *Rapport de l'Atelier CNUCED/Fonds commun pour les produits de base sur le renforcement des capacités de production et la diversification des produits de base dans les PMA, et la coopération Sud-Sud (Genève, 22-23 mars 2001).*
- A/CONF.191/BP/4 *Résultats de la Réunion de haut niveau sur le tourisme et le développement dans les pays les moins avancés (Grande-Canarie, Espagne, 26-29 mars 2001).*
- A/CONF.191/BP/5 *Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique: Rapport de l'Organe spécial des pays les moins*



*avancés et des pays en développement sans littoral sur sa cinquième session.* Pour préparer la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, l'Organe spécial des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral a examiné la mise en œuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés, présentée dans le document E/ESCAP/SB/LDC(5)/1. Il a adopté des recommandations sur l'action à entreprendre aux niveaux national et international concernant notamment les questions sociales, l'infrastructure, le commerce et le financement du développement, en tant que contribution régionale à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. L'Organe spécial a examiné le programme de travail pour l'exercice biennal 2000-2001. Il a relevé avec satisfaction les activités très diverses exécutées par le secrétariat à l'intention des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral. Il a reconnu le rôle important tenu par les commissions régionales qui exécutent des activités au profit de ces pays et a engagé le secrétariat à dresser et à exécuter son programme de travail futur conformément au programme d'action qui serait adopté par la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

- A/CONF.191/BP/6 et Add.1 *Le rôle de l'agriculture dans le développement des PMA et leur intégration dans l'économie mondiale. Rapport établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.*
- A/CONF.191/BP/7 *Substantive issues arising in the implementation of the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights: Poverty and the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights (Questions de fond découlant de la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels: problème de la pauvreté). Déclaration adoptée par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels le 4 mai 2001. [En anglais seulement]*
- A/CONF.191/BP/8 *Human Rights, Poverty and Governance in the Least Developed Countries: Rights-based Approaches Towards a New Framework of Cooperation (Droits de l'homme, pauvreté et gouvernance dans les pays les moins avancés: démarches fondées sur la protection des droits dans l'optique d'un nouveau cadre de coopération). Contributions du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à la troisième Conférence des Nations Unies sur*

les pays les moins avancés. [En anglais seulement]

- A/CONF.191/BP/9 *Information Note on the Economy of the Occupied Palestinian Territory (West Bank and Gaza)* (Note d'information sur l'économie du territoire palestinien occupé - Cisjordanie et Gaza). Note établie par le Ministère de l'économie et du commerce de l'Autorité nationale palestinienne. [En anglais seulement]
- A/CONF.191/Misc.1 *Provisional Compendium of Civil Society and Parallel Events for the Third United Nations Conference on Least Developed Countries* (Liste provisoire des réunions de la société civile et des réunions parallèles prévues à l'occasion de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés) (Bruxelles, 14-20 mai 2001). [En anglais seulement]
- UNCTAD/LDC/Misc.72 *Profil statistique des pays les moins avancés - 2001*. [En anglais et français seulement]

#### **Mémoires**

- A/CONF.191/CP/43 et  
A/CONF.191/CP/43  
(Vol. I)/Add.1 *Résumés des programmes d'actions nationaux des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010*. [En anglais et français seulement]
- A/CONF.191/CP/45 *Country presentation for Angola* (Mémoire de l'Angola). [En anglais seulement]
- A/CONF.191/CP/37 *Country presentation for Bangladesh* (Mémoire du Bangladesh). [En anglais seulement]
- A/CONF.191/CP/14 *Mémoire du Bénin*. [En français seulement]
- A/CONF.191/CP/16 *Country presentation for Bhutan* (Mémoire du Bhoutan). [En anglais seulement]
- A/CONF.191/CP/1 *Mémoire du Burkina Faso*. [En français seulement]
- A/CONF.191/CP/18  
A/CONF.191/CP/40 *Mémoire du Burundi*. [En français seulement]  
*Country presentation for Cambodia* (Mémoire du Cambodge). [En anglais seulement]
- A/CONF.191/CP/21 *Mémoire du Cap-Vert*. [En français seulement]
- A/CONF.191/CP/30 *Mémoire des Comores*. [En français seulement]

A/CONF.191/CP/23	<i>Mémoire de Djibouti</i> [En français seulement]
A/CONF.191/CP/6	<i>Country presentation for Eritrea</i> (Mémoire de l'Érythrée). [En anglais seulement]
A/CONF.191/CP/24	<i>Country presentation for Ethiopia</i> (Mémoire de l'Éthiopie). [En anglais seulement]
A/CONF.191/CP/35	<i>Country presentation for Gambia</i> (Mémoire de la Gambie). [En anglais seulement]
A/CONF.191/CP/41	<i>Exposición presentada por Guinea Ecuatorial</i> (Mémoire de la Guinée équatoriale) [En espagnol seulement]
A/CONF.191/CP/25	<i>Mémoire de la Guinée.</i> [En français seulement]
A/CONF.191/CP/20	<i>Mémoire de la Guinée-Bissau.</i> [En français seulement]
A/CONF.191/CP/29	<i>Country presentation for Lao People's Democratic Republic</i> (Mémoire de la République démocratique populaire lao). [En anglais seulement]
A/CONF.191/CP/34	<i>Country presentation for Lesotho</i> (Mémoire du Lesotho). [En anglais seulement]
A/CONF.191/CP/38	<i>Country presentation for Liberia</i> (Mémoire du Libéria). [En anglais seulement]
A/CONF.191/CP/27	<i>Mémoire de Madagascar.</i> [En français seulement]
A/CONF.191/CP/7	<i>Country presentation for Malawi</i> (Mémoire du Malawi). [En anglais seulement]
A/CONF.191/CP/46	<i>Country presentation by the Government of Maldives</i> (Mémoire du Gouvernement maldivien). [En anglais seulement]
A/CONF.191/CP/33	<i>Mémoire du Mali.</i> [En français seulement]
A/CONF.191/CP/39	<i>Mémoire de la Mauritanie.</i> [En français seulement]
A/CONF.191/CP/3	<i>Country presentation for Myanmar</i> (Mémoire du Myanmar). [En anglais seulement]
A/CONF.191/CP/4 et Corr.1	<i>Country presentation for Nepal</i> (Mémoire du Népal). [En anglais seulement]

A/CONF.191/CP/11	<i>Mémoire du Niger.</i> [En français seulement]
A/CONF.191/CP/26	<i>Mémoire de la République centrafricaine.</i> [En français seulement]
A/CONF.191/CP/32	<i>Mémoire de la République démocratique du Congo.</i> [En français seulement]
A/CONF.191/CP/15	<i>Mémoire de la République d'Haïti.</i> [En français seulement]
A/CONF.191/CP/31	<i>Country presentation for Rwanda</i> (Mémoire du Rwanda). [En anglais seulement]
A/CONF.191/CP/19	<i>Country presentation for Samoa</i> (Mémoire du Samoa). [En anglais seulement]
A/CONF.191/CP/5	<i>Mémoire de Sao Tomé-et-Principe.</i> [En français seulement]
A/CONF.191/CP/36	<i>Mémoire du Sénégal.</i> [En français seulement]
A/CONF.191/CP/42	<i>Country presentation for Sierra Leone</i> (Mémoire de la Sierra Leone). [En anglais seulement]
A/CONF.191/CP/44	<i>Country presentation for Solomon Islands</i> (Mémoire des Îles Salomon). [En anglais seulement]
A/CONF.191/CP/8	<i>Country presentation for Sudan</i> (Mémoire du Soudan). [En anglais seulement]
A/CONF.191/CP/2	<i>Mémoire du Tchad.</i> [En français seulement]
A/CONF.191/CP/10	<i>Mémoire du Togo.</i> [En français seulement]
A/CONF.191/CP/22	<i>Country presentation for Tuvalu</i> (Mémoire de Tuvalu). [En anglais seulement]
A/CONF.191/CP/12	<i>Country presentation for Uganda</i> (Mémoire de l'Ouganda). [En anglais seulement]
A/CONF.191/CP/13	<i>Country presentation for United Republic of Tanzania</i> (Mémoire de la République-Unie de Tanzanie). [En anglais seulement]
A/CONF.191/CP/28	<i>Country presentation for Vanuatu</i> (Mémoire de Vanuatu). [En anglais seulement]

A/CONF.191/CP/17

*Country presentation for Yemen* (Mémoire du Yémen).  
[En anglais seulement]

A/CONF.191/CP/9

*Country presentation for Zambia* (Mémoire de la Zambie).  
[En anglais seulement]

## VII. COOPÉRATION TECHNIQUE

TD/B/48/5  
TD/B/WP/139 et Add.1,  
Add.2 et Add.2/Corr.1

*Examen des activités de coopération technique de la CNUCED. Rapport du Secrétaire général de la CNUCED.* Les activités de coopération technique de la CNUCED se sont caractérisées en 2000 par l'importance de la place accordée à la création de capacités et aux interactions avec les recherches et les travaux des organes délibérants, par le maintien de l'orientation sur les pays les moins avancés et par l'augmentation des contributions reçues. Les activités relatives à certains programmes et projets ont été étendues à d'autres pays et à d'autres régions, encore que le schéma géographique d'ensemble reste le même à peu de choses près. Au total, les ressources disponibles pour ces activités opérationnelles ont dépassé les 27 millions de dollars, soit une augmentation de 22 % par rapport à 1999, grâce à une augmentation substantielle des contributions versées aux fonds d'affectation spéciale par les pays développés et les pays en développement, et aux subventions reçues pour quatre nouveaux projets entrepris par le Compte pour le développement. Le fait que les donateurs soient de plus en plus nombreux à annoncer leurs contributions sur plusieurs années a facilité la planification des activités en 2001 et au-delà. Dans l'ensemble, les dépenses ont fléchi légèrement, jusqu'à 24,1 millions de dollars, dont 43 % environ sont consacrés aux pays les moins avancés. Plusieurs nouveaux grands projets sont devenus opérationnels. C'est le programme SYDONIA qui a occupé la première place dans le budget des dépenses, suivi de la logistique commerciale, des négociations commerciales, de la diplomatie commerciale, du SYGADE et de l'analyse des questions d'investissement. Les activités en faveur des pays les moins avancés se sont concentrées sur la préparation de la troisième Conférence et l'initiative relative aux nouvelles dispositions d'exécution du Cadre intégré. Le groupe consultatif du SYDONIA, qui a été mis sur pied, a décidé de créer un fonds d'affectation spéciale pour ce programme. La coopération avec les autres institutions a continué de se développer de façon satisfaisante. La CNUCED a rédigé ses principes directeurs provisoires relatifs à la coopération

Français

avec le secteur privé. On a également avancé dans la mise en œuvre du paragraphe 166 du Plan d'action adopté à la dixième session de la CNUCED. Une évaluation approfondie du programme TRAINMAR a été entreprise. On trouvera à l'annexe I un bilan par programme des activités de 2000, et à l'annexe II des statistiques sur la coopération technique.

TD/B/47/8/Rev.1  
TD/B/WP/132/Rev.1

*Plan indicatif de la coopération technique de la CNUCED pour 2001. Note du secrétariat de la CNUCED.*

TD/B/48/8  
TD/B/WP/142 et  
TD/B/48/8/Add.1  
TD/B/WP/142/Add.1

*Plan indicatif de la coopération technique de la CNUCED pour 2002. Note du secrétariat de la CNUCED.*

TD/B/WP/144 et  
UNCTAD/EDM/  
Misc.175

*Évaluation du programme TRAINMAR.* Le concept fondamental du programme d'assistance technique Trainmar qui entre dans sa vingt-deuxième année repose sur un réseau de centres nationaux et régionaux de formation qui, dans leurs activités, appliquent des normes pédagogiques et techniques uniformes en vue de renforcer les capacités dans le secteur des activités maritimes. Ce concept représente une contribution utile au développement. Au cours des 10 premières années d'exécution du programme, un réseau mondial a été mis en place; des capacités de formation à long terme ont été créées dans plusieurs régions, mais dans d'autres, beaucoup reste à faire. Le réseau comprend l'Équipe centrale d'appui de la CNUCED, qui assure un contrôle de la qualité de la formation, fournit des conseils et des services aux centres nationaux et régionaux, et est responsable de la gestion du programme et du réseau. D'une manière générale, le développement du réseau a marqué le pas vers la fin de la dernière décennie, par rapport aux 10 premières années. La méthode Trainmar de conception et de diffusion de cours est fondamentalement saine. Toutefois, sous sa forme actuelle, elle ne tient pas suffisamment compte de l'évolution des techniques pédagogiques ainsi que de la flexibilité imposée par l'évolution de l'organisation du commerce international et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, et aussi des différences de niveau de développement des divers éléments du réseau. Le programme de formation de base se compose d'une trentaine de cours génériques élaborés avant 1990. À deux ou trois exceptions près, ces cours sont

dépassés, car ils sont trop axés sur une gestion et une exploitation traditionnelle des ports. Il faudrait restructurer et moderniser en profondeur ce programme d'enseignement pour lui redonner validité et pertinence. D'importantes additions y ont été apportées par les centres membres du réseau. Un travail d'intégration globale est nécessaire, notamment pour proposer, en plus de la formation, des diplômes. L'exécution efficace du programme dépendrait, notamment, d'un soutien technique continu et multidisciplinaire en matière de transports maritimes, de logistique globale et de commerce. Les conditions institutionnelles requises ne semblent pas être remplies au secrétariat de la CNUCED, et l'Équipe centrale d'appui ne dispose pas non plus du personnel nécessaire. Le recours à des consultants extérieurs peut en partie, mais en partie seulement, permettre de remédier à ces lacunes. Élargir le réseau à des organismes universitaires et techniques compétents pourrait aussi être utile, mais cela ne répondrait pas aux besoins en matière de gestion et de coordination qui ont été identifiés. On observe de considérables chevauchements de finalité et de contenu entre le programme Trainmar et d'autres programmes de formation de la CNUCED (par exemple, Trainfortrade, Certification portuaire), ainsi qu'avec les programmes d'autres organisations, par exemple du Centre du commerce international (CCI) et de l'OIT. Il ne semble y avoir aucune coordination entre ces programmes. Après plus de 20 ans, l'exécution du programme n'apparaît guère ancrée sur des objectifs et des calendriers d'application précis. Les recommandations découlant de précédentes évaluations n'ont été qu'en partie suivies. Il en va de même pour le plan d'action récemment élaboré, qui ne repose sur aucune base budgétaire ou stratégie financière d'ensemble. Diverses formes de gestion commerciale existent dans certaines parties du réseau, sur lesquelles la CNUCED ne semble avoir aucun contrôle. D'une manière générale, il semblerait que l'Équipe centrale d'appui ait perdu le contrôle de gestion du programme. Cela s'explique par un manque de capacités pédagogiques, techniques et gestionnaires à la CNUCED. L'équipe d'évaluation ne voit pas que la CNUCED puisse assurer une gestion et un soutien technique efficaces du réseau Trainmar à elle seule. Il conviendrait donc de mettre un terme au programme Trainmar sous sa forme actuelle. Les évaluateurs considèrent toutefois que certains éléments de Trainmar pourraient être rattachés à d'autres programmes de renforcement des capacités à la CNUCED, qui pourraient être coordonnés avec ceux, par

exemple, du CCI, de l'OIT et de l'OMI, sous réserve de structures de gestion et de dispositions financières appropriées.

### VIII. DOCUMENTS DE TRAVAIL

Cette série de documents porte sur tous les aspects du commerce international, du financement, de l'investissement, de la technologie et de l'activité macroéconomique dans l'optique du développement. Les documents, établis par des fonctionnaires de la CNUCED, des consultants invités et des chercheurs extérieurs, sont choisis en fonction de leurs qualités d'analyse et de leur intérêt sur le plan de la politique générale. Les thèmes ci-après ont été abordés en 2001: diffusion des technologies et croissance; réforme industrielle en Chine; normes applicables aux capitaux internationaux; et politiques de change.

UNCTAD/OSG/DP/154 à 157      Matériel produit par des membres du secrétariat en anglais seulement; voir liste dans la section anglaise de ce *Guide*, sous la rubrique «VIII. Discussion Papers».

### IX. OCCASIONAL PAPERS (ÉTUDES SPÉCIALES)

UNCTAD/EDM/  
Misc.136      Voir la section anglaise de ce *Guide*, sous la rubrique «IX. Occasional Papers».

### X. DOCUMENTS DE TRAVAIL SÉRIE G-24

#### Travaux de recherche à l'intention du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales

En 2001, les documents de cette série ont été consacrés aux questions suivantes: politiques de change; promotion des IED; leçons tirées de la crise en Asie de l'Est; libéralisation financière dans les pays en développement; réforme du système financier international; rôle et mode de fonctionnement envisagés pour le FMI. Établis au titre du projet d'appui technique au Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales (G-24), ces documents ont pour objet de contribuer à l'élaboration des politiques monétaires et financières dans les pays en développement et sont publiés en collaboration avec le Center for International Development de l'Université de Harvard.

UNCTAD/GDS/MDPB/  
G24/8 à 15      Pour une liste complète de ces documents, voir la section anglaise du présent *Guide*, sous la rubrique «X. G-24 Discussion Paper Series».